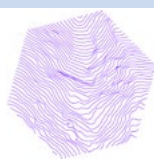


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Diagnostic paysager et patrimonial

Communauté de communes du Montbardois

DOCUMENT DE TRAVAIL



Arthur REMY
Urbanisme
& Paysage



SOMMAIRE

UN SOCLE GÉOLOGIQUE FONDATEUR DANS L'EXPRESSION DE LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DU TERRITOIRE DU MONTBARDOIS 4

Un territoire de transition, entre le bassin parisien et les plaines sédimentaires de Bourgogne, reliant les massifs granitiques du Morvan et des Vosges 4

Un socle géomorphologique contrasté s'exprimant au travers de deux principales unités : l'Auxois et le Plateau du Duesmois 7

DES ÉLÉMENTS DE STRUCTURATION CARACTÉRISTIQUES, QUI COMPOSENT LES PAYSAGES DU MONTBARDOIS ET CONSTITUENT LES ATOUTS PAYSAGERS DU TERRITOIRE 15

Des structures géologiques témoignant de la formation du socle géologique du Montbardois et fondatrices dans l'expression de ses paysages 17

Une ressource en eau et des espaces forestiers inégalement répartis dans les paysages 19

Des activités agricoles diversifiées et finement étagées dans le paysage 23

Des implantations humaines de qualité illustrant l'adaptation des pratiques urbaines aux variations du socle géologique et constituant un patrimoine vernaculaire abondant 29

Une découverte des paysages favorisée par une abondance de points hauts et d'ouvertures visuelles 40

DES PAYSAGES EN MUTATION, SOUMIS À UNE INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET IMPACTÉS PAR DES DYNAMIQUES URBAINES CONCENTRÉES DANS LA VALLÉE DE LA BRENNE ET AUTOUR DE MONTBARD 44

Une construction historique des paysages du Montbardois mettant en évidence de grandes continuités et des ruptures à l'échelle du territoire 46

Des extensions résidentielles concentrées sur les versants de la vallée de la Brenne et sur le rebord du Plateau du Duesmois, générant une diversité d'impacts paysagers et multipliant les situations de frange 53

Une urbanisation distendue, polarisée par la ville de Montbard et diminuant la lisibilité des formes urbaines dans la vallée de la Brenne 55

Une intensification des pratiques agricoles conduisant à une modification des perceptions du territoire 58

L'émergence de nouveaux motifs paysagers liés à la production d'énergie 62

ENJEUX 64

INTRODUCTION

Le champ du paysage renvoie à une forme de sensibilité aux espaces : chacun perçoit de manière spécifique un paysage. Le décrire, comprendre ses évolutions et dynamiques nécessitent donc une bonne définition des termes associés à la lecture de paysage.

« Le paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations ». – Convention Européenne du Paysage

Cette définition envisage le paysage comme la traduction, par un observateur, sur la base de son expérience personnelle influencée par un regard collectif, d'un territoire dans un système de valeurs. Elle a également le mérite de ne pas considérer le paysage comme un élément figé, mais susceptible d'évolution en fonction de la résultante des facteurs qui s'y expriment.

Établi sur la base d'une synthèse bibliographique (atlas des paysages, atlas des patrimoines, etc.), d'arpentages de terrain et d'analyses, le diagnostic paysager et patrimonial de la CC du Montbardois s'articule autour de trois niveaux de compréhension :

→ Les éléments de géologie et de géomorphologie à l'origine du territoire

Il s'agit dans un premier temps de situer le Montbardois dans son contexte géologique, en inscrivant le territoire au sein des grandes dynamiques qui ont modelé le relief au cours du temps. Cette partie s'attache à comprendre comment a été formé le territoire du Montbardois, comment il s'inscrit vis-à-vis des grands ensembles géologiques adjacents, et dans quelle mesure ces éléments de géologie et de géomorphologie conditionnent les paysages actuels. À partir de cette analyse du socle géomorphologique, deux principales unités paysagères ont été déduites.

→ Les composantes matérielles identifiant la charpente paysagère du territoire

Il s'agit ensuite de caractériser les paysages, leurs composantes matérielles, ainsi que leur lecture sensible dans l'espace. Cette étude s'est faite à plusieurs échelles d'analyse : des grands paysages à l'insertion de l'urbain dans son paysage, des grandes horizons aux sites en particulier. Cette caractérisation vise à alimenter la formalisation du diagnostic, à travers l'élaboration d'une *carte de la charpente paysagère*. Pour cela, l'ensemble des éléments participant à l'édification des paysages et à la définition des structures paysagères ont été mis en évidence.

Ces structures paysagères ont été resituées dans le cadre d'une appréhension sensible de l'espace. Pour cela, les différents modes de perception du paysage ont été analysés. Les éléments influençant la découverte du territoire ont été répertoriés, en lien avec ses usages. En complément, une analyse de la construction historique des formes urbaines du territoire a été conduite. Il s'agit de comprendre les permanences et les évolutions dans les rapports qui existent entre les espaces urbains et les paysages.

→ Une approche dynamique traduite en enjeux de paysage

La caractérisation des évolutions des paysages, sur un pas de temps large (de 1950 à aujourd'hui) permet de retracer la lente constitution des paysages et leurs évolutions : quelles sont les structures paysagères qui ont été modifiées ou préservées ? quels sont les impacts des modifications pour les paysages ? modifient-elles les perceptions du territoire ?

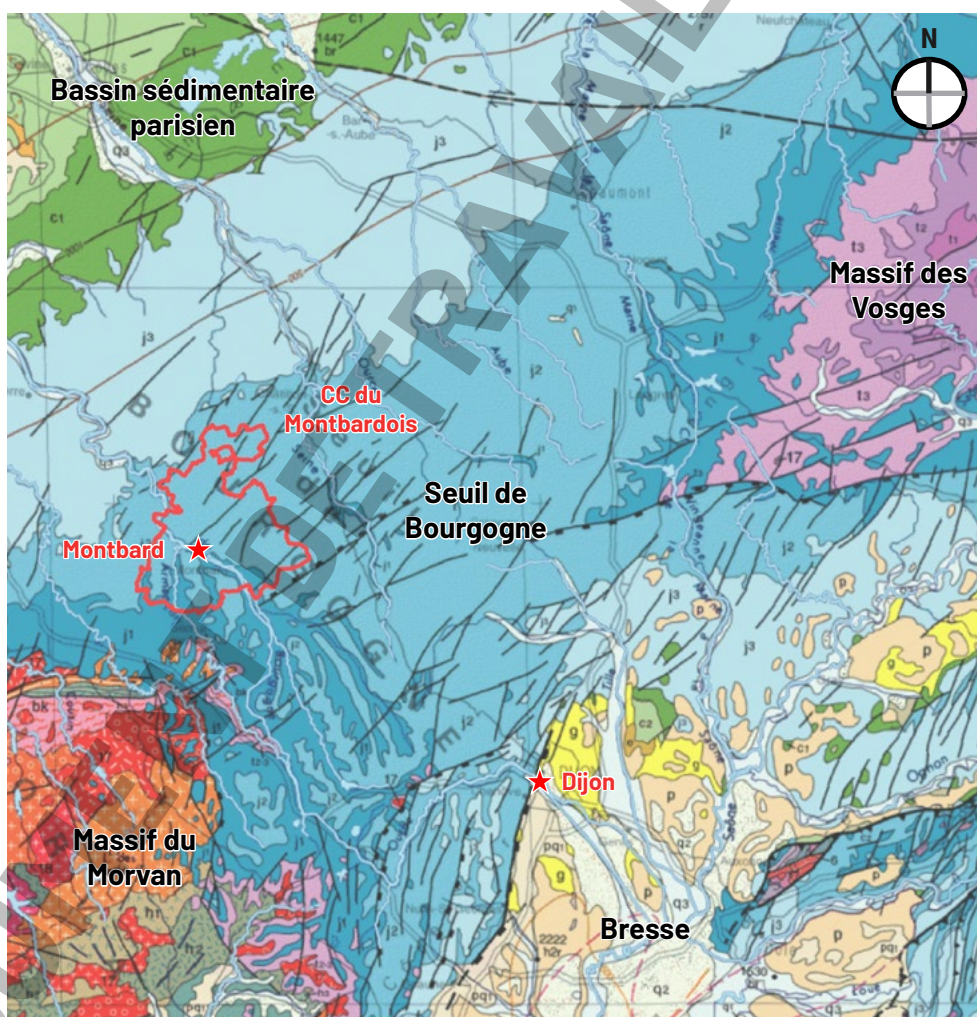
Ce retour dans le passé vise à définir des enjeux de paysage, qui alimentent le PADD et les outils réglementaires du PLUi. Ils ont fait l'objet d'une cartographie spécifique, qui traduit elle-aussi la diversité d'échelle d'analyse de la charpente paysagère.

UN SOCLE GÉOLOGIQUE FONDATEUR DANS L'EXPRESSION DE LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES DU TERRITOIRE DU MONTBARDOIS

Un territoire de transition, entre le bassin parisien et les plaines sédimentaires de Bourgogne, reliant les massifs granitiques du Morvan et des Vosges

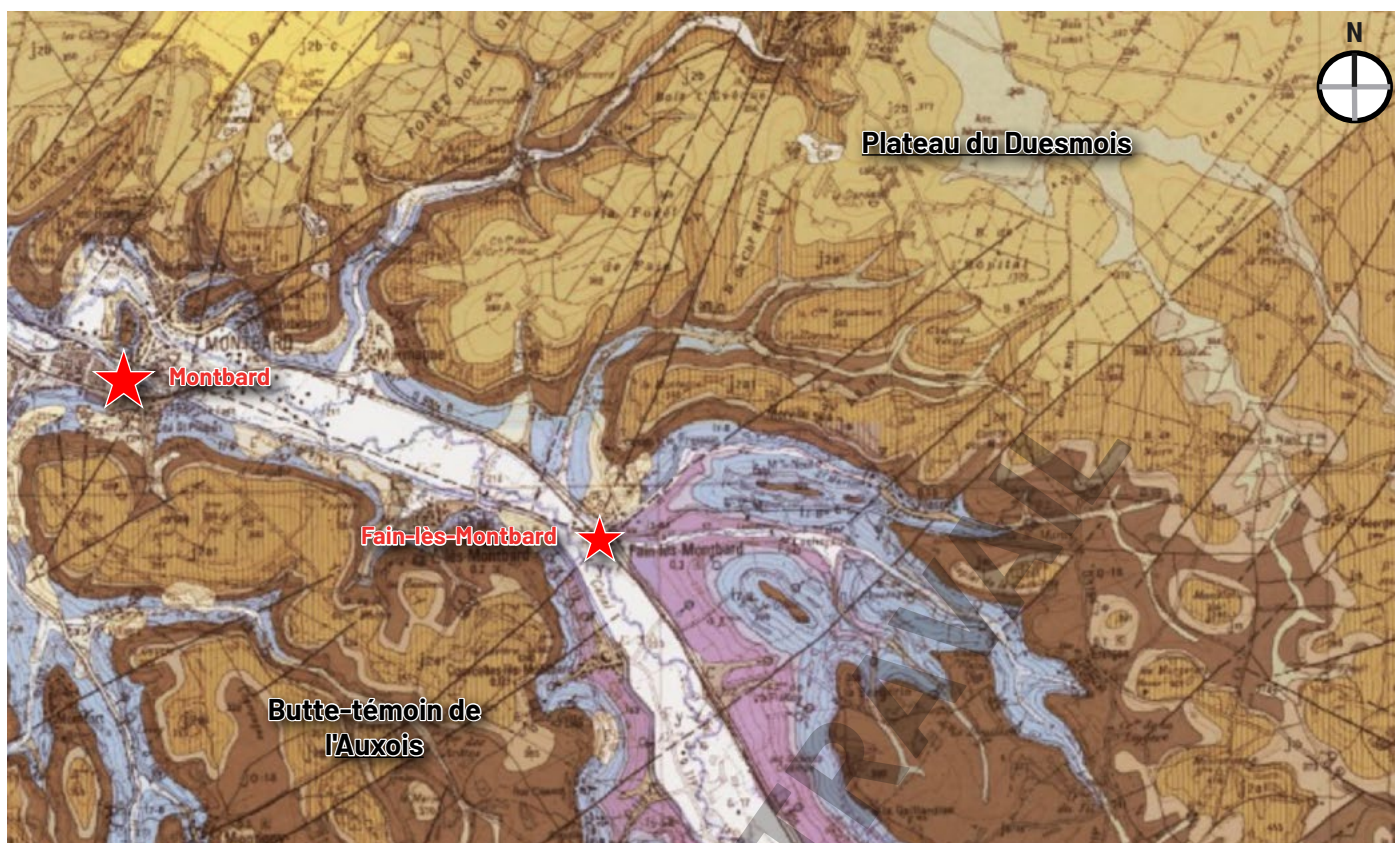
Le territoire du Montbardois déploie son assise paysagère au sein du seuil de Bourgogne, également appelé seuil morvano-vosgien. Cette région naturelle et géologique constitue un reliquat de la chaîne hercynienne et correspond à une transition entre plusieurs secteurs géologiques :

- selon l'axe nord-est / sud-ouest, le seuil permet de relier les massifs granitiques érodés des Vosges et du Morvan, tous deux vestiges de la chaîne hercynienne ;
- selon l'axe nord-ouest / sud-est, le seuil morvano-vosgien fait office de point de bascule entre le bassin sédimentaire parisien et la Bresse, un fossé d'effondrement coincé entre la côte Chalonnaise et le Jura, appartenant au bassin sédimentaire du sud-est.



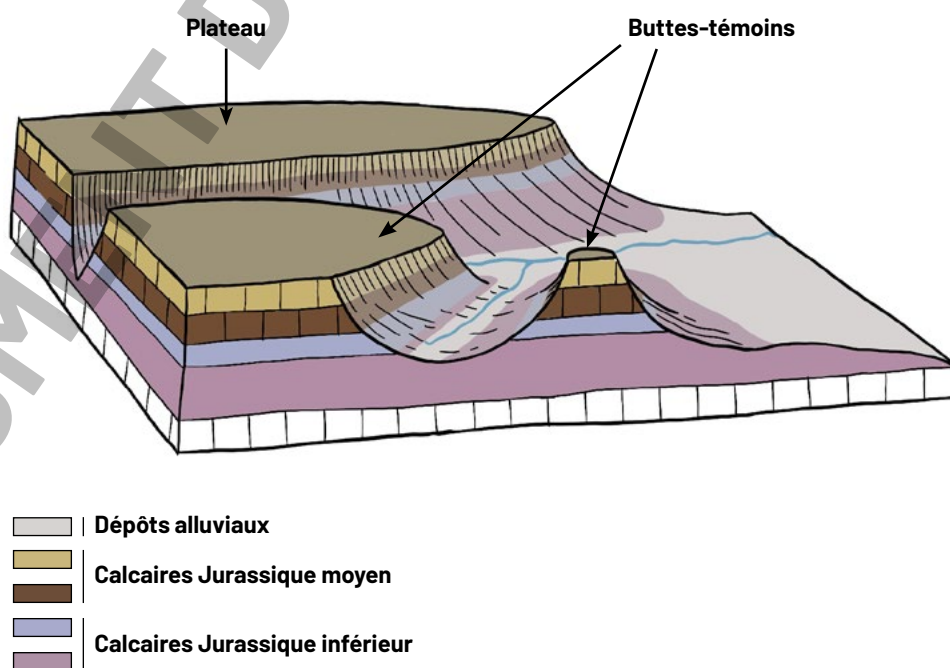
Extrait de la carte géologique au 100 000^{ème},
au niveau du seuil de Bourgogne (source : BRGM, IGN).

Comme le reste du seuil de Bourgogne, le sous-sol du Montbardois est de nature sédimentaire. Il est composé de couches calcaires datant du Jurassique, moyen et inférieur, et constitue une trame géologique commune entre le nord et le sud du territoire. Toutefois, d'un point de vue géologique, le territoire du Montbardois ne constitue pas un ensemble homogène, et il existe des différences dans l'organisation des couches sédimentaires entre la partie nord et la partie sud du territoire.



Extrait de la carte géologique au 50 000^{ème} autour de la vallée de la Brenne, au niveau de Fain-lès-Montbard (source : BRGM, IGN).

Au nord, les calcaires du Jurassique moyen constituent un vaste plateau. Au sud, ces mêmes calcaires constituent le sommet de différentes collines. Séparées de vallées, ces collines correspondent à des buttes-témoins, c'est-à-dire des portions de plateau découpées et isolées par l'érosion. Elles se distinguent alors par un aspect tabulaire, avec un sommet aplati caractéristique. Ces buttes-témoins sont séparées par des vallées, dont les cours d'eau ont creusé les couches calcaires superficielles pour exposer des couches plus anciennes, datant du Jurassique inférieur.



Bloc schématisé de l'organisation géologique du Montbardois (le pendage des couches géologiques n'est pas ici reconstitué avec fidélité).

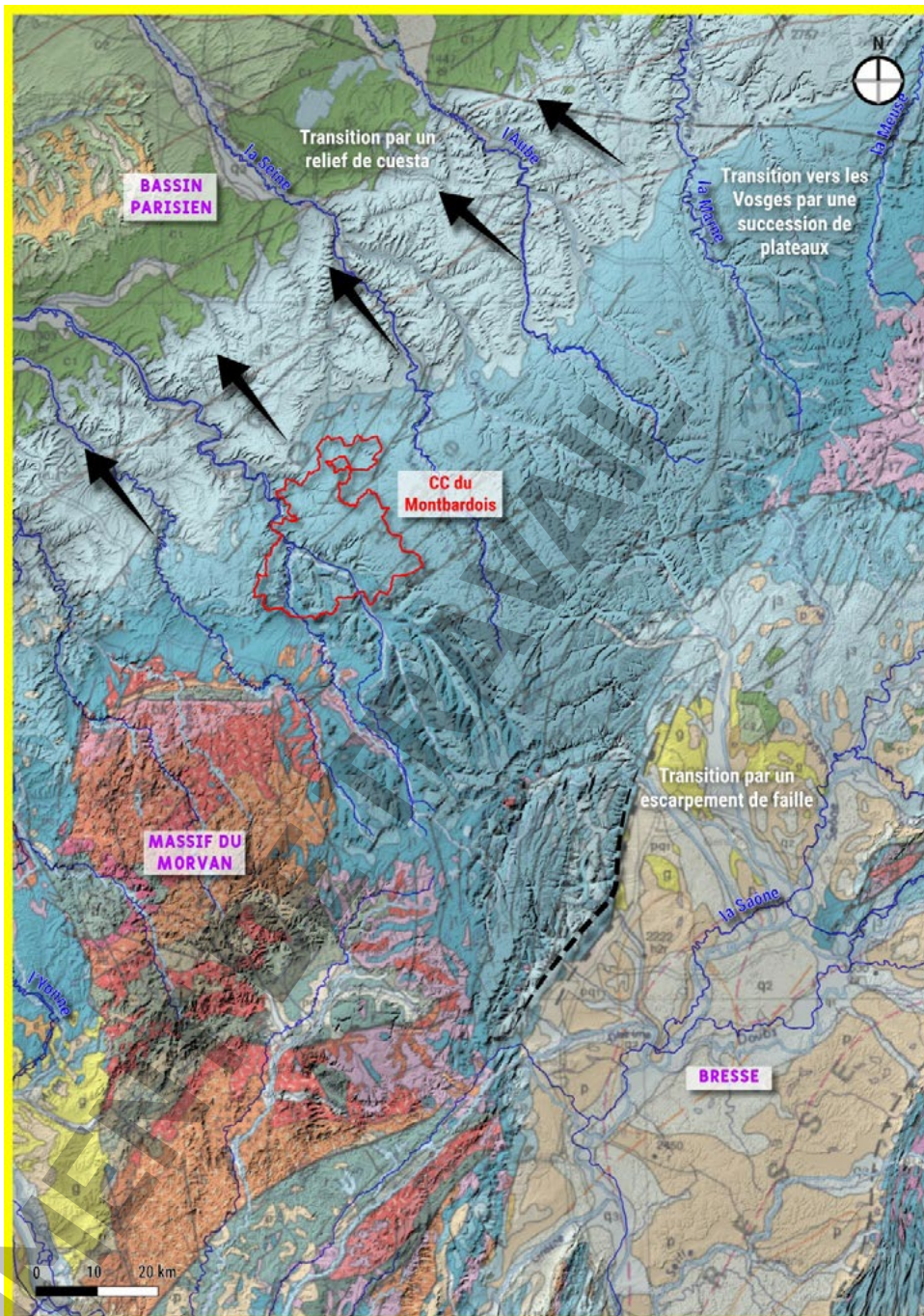
Ainsi, si le territoire du Montbardois présente une histoire géologique commune, une érosion différenciée et concentrée sur la partie sud du territoire permet de distinguer deux ensembles :

- le Plateau du Duesmois, au nord, présentant une structuration géologique relativement uniforme ;
- l'Auxois, au sud, présentant une structuration géologique plus complexe, liée aux phénomènes d'érosion qui ont affecté le secteur.

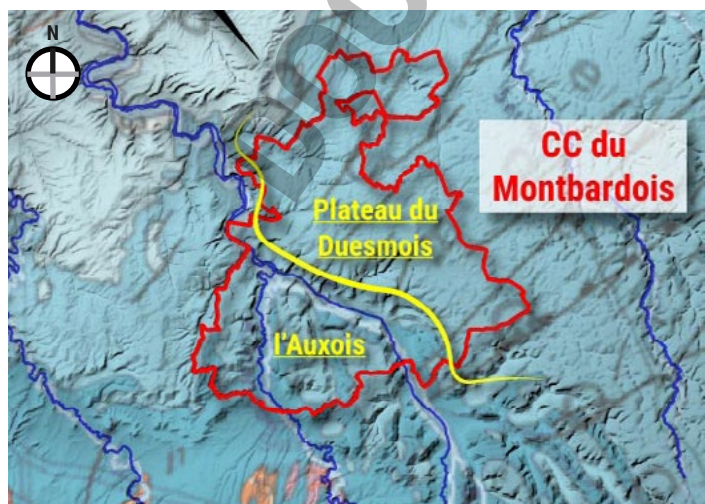
D'un point de vue géomorphologique, le seuil de Bourgogne constitue un espace de transition structurant le relief à l'échelle régionale. Il est délimité par plusieurs éléments de rupture ou de transition géomorphologique :

- à l'ouest, un relief de cuesta, qui marque la transition avec le bassin sédimentaire parisien ;
- au sud-est, la Côte-d'Or, un escarpement de faille qui constitue la frange occidentale du bassin d'effondrement bressan et qui s'inscrit plus largement au sein du rift ouest-européen ;
- au nord-est, par les plateaux de la Saône.

Ces éléments de transition délimitent un vaste plateau central, de nature calcaire, lui-même sous divisé en plusieurs secteurs, dont le Plateau du Duesmois.



Carte du contexte géomorphologique de la CC Montbardois.



Zoom sur le contexte géomorphologique du Montbardois.

Ponctuellement, ce plateau est ponctué de bassins d'effondrement, ou graben. C'est notamment le cas de l'Auxois, une région naturelle formée par un effondrement du socle calcaire, et qui constitue une dépression séparant le massif du Morvan et le Plateau du Duesmois.

Le territoire du Montbardois occupe une position de charnière au sein de cet ensemble géologique. En effet, le territoire s'inscrit en transition entre la partie sud du Plateau du Duesmois, et la partie nord du bassin de l'Auxois. Cette position, à cheval sur les deux ensembles, se traduit par des unités paysagères aux caractères contrastés.

Un socle géomorphologique contrasté s'exprimant au travers de deux principales unités : l'Auxois et le Plateau du Duesmois

L'analyse géologique et géomorphologique du territoire mettent en évidence l'existence de deux secteurs distincts, coexistant au sein du Montbardois. Ces ensembles présentent des caractéristiques géologiques et paysagères relativement homogènes, permettant ainsi d'appuyer la délimitation des unités paysagères du territoire.

Une unité paysagère correspond à un territoire géographiquement cohérent pour lequel les perceptions et les ambiances sont relativement homogènes. Dans le cas du Montbardois, le tracé et la définition des unités paysagères proposées par l'Atlas des Paysages de la Côte-d'Or ont été repris et précisés à l'échelle du territoire afin de proposer une lecture plus fine de ses paysages.

La délimitation des deux unités paysagères du territoire repose sur des éléments de ruptures géologiques et topographiques en lien avec sa morphogenèse. En effet, dans le Montbardois, ces deux ensembles paysagers sont articulés par le rebord de plateau calcaire marquant le versant nord de la vallée de la Brenne. Il offre alors une transition nette entre les deux unités paysagères, qui sont clairement identifiables :

- l'Auxois, occupant la moitié sud du territoire : structuré par les vallées des cours d'eau qui drainent cette unité paysagère, le relief de l'Auxois est caractérisé par des buttes-témoins au sommet aplati. Majoritairement agricole, l'occupation du sol est caractérisée par une mosaïque de cultures, réparties selon une logique d'étagement par rapport au relief ;
- le Plateau du Duesmois, occupant la moitié nord du territoire : caractérisé par un relief peu prononcé, le Plateau du Duesmois se distingue par un caractère très contrasté. Le plateau est structuré par une alternance de clairières agricoles ouvertes et de vastes massifs forestiers, au caractère fermé.

Ces deux unités paysagères sont autant d'images associées au territoire, dont elles reflètent la diversité paysagère.

N.B : La cartographie des unités paysagères proposée page suivante a été réalisée au format A0 à l'échelle du 35 000^{ème}. Elle est disponible dans son format d'origine en annexe du dossier.

UNITÉS PAYSAGÈRES DE LA CC MONTBARDOIS



Solc géologique et hydrographie

- Relief
- Courbes de niveau
- Cours d'eau
- Domaine de l'eau

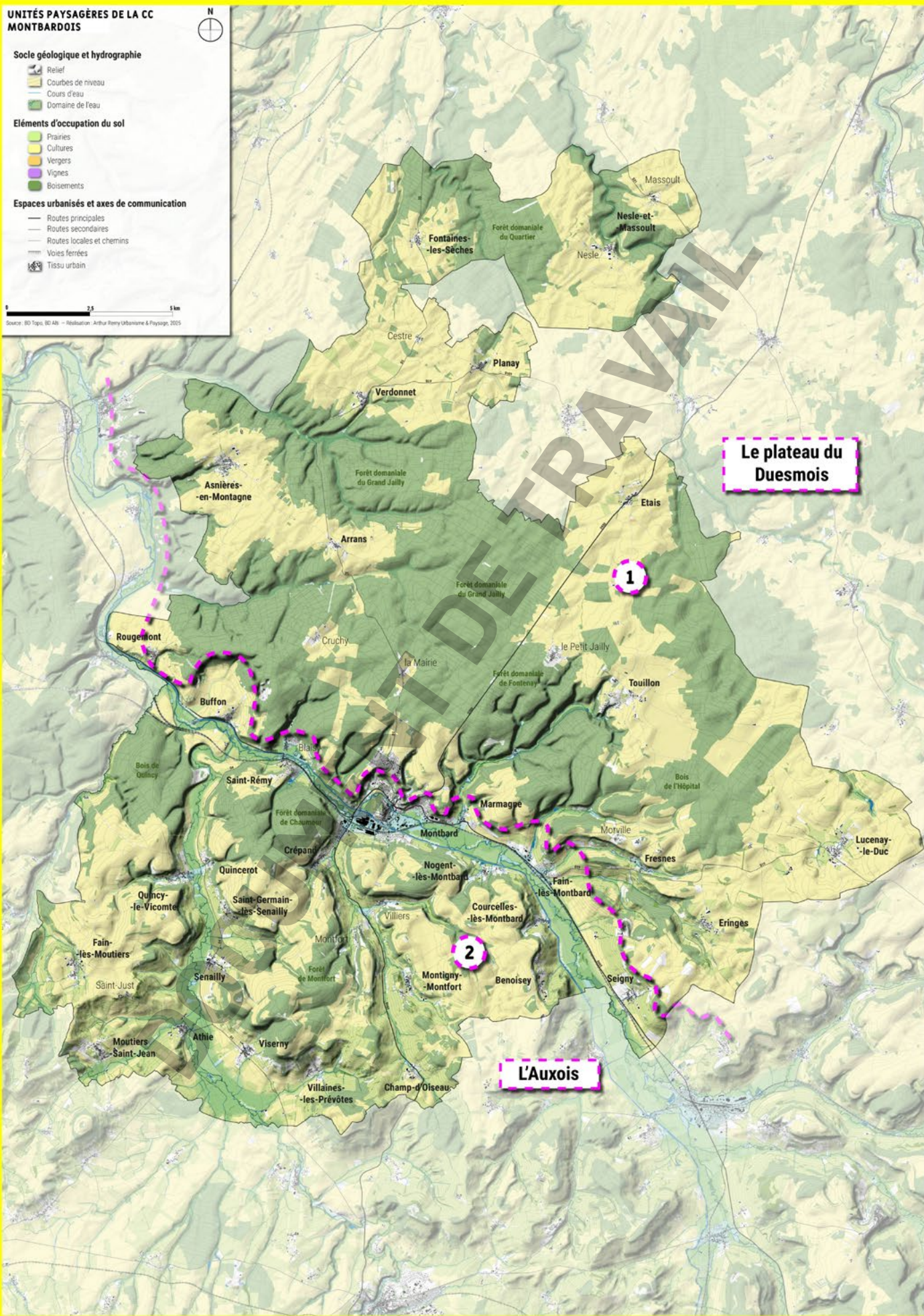
Éléments d'occupation du sol

- Prairies
- Cultures
- Vergers
- Vignes
- Boisements

Espaces urbanisés et axes de communication

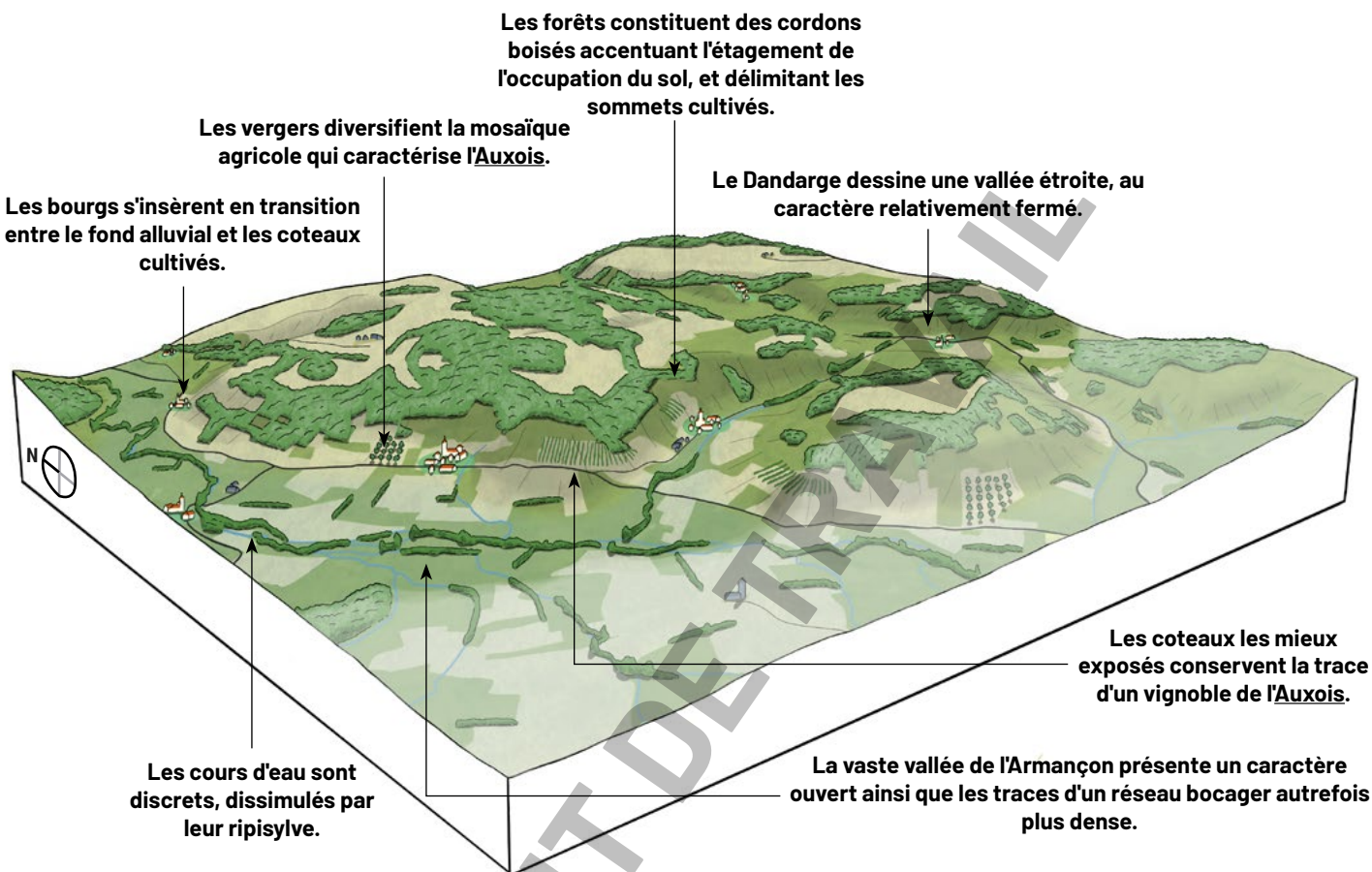
- Routes principales
- Routes secondaires
- Routes locales et chemins
- Voies ferrées
- Tissu urbain

Source : BD Topo, BD Alt - Réalisation : Arthur Remy Urbanisme & Paysage, 2015



L'Auxois

L'unité paysagère de l'Auxois compose la moitié sud des paysages du Montbardois. Inscrite en transition entre le Plateau du Duesmois et le massif du Morvan, cette unité paysagère est constituée de collines séparées de vallées plus ou moins étroites.



Bloc diagramme de l'unité paysagère de l'Auxois.

Compte tenu de son altitude inférieure par rapport au Morvan ou aux plateaux adjacents, l'Auxois constitue un véritable bassin, collectant l'eau des territoires voisins. Il est alors traversé par de nombreuses rivières comme l'Armançon ou la Brenne, et constitue un château d'eau à l'échelle nationale. À proximité de Pouilly-en-Auxois, l'Auxois est le lieu de partage des eaux entre trois bassins versants majeurs : la Seine, la Loire et le Rhône.

Ayant creusés le relief selon des axes préférentiels, en épargnant des portions de plateau calcaire dures, ces cours d'eau dessinent des vallées séparées par des buttes-témoins aux sommets aplatis et ceinturés d'espaces boisés. Ces rivières, leurs vallées et les coteaux qui les délimitent constituent des éléments structurants à l'échelle de l'unité paysagère.



Buttes-témoins boisées dominant le bourg de Viserny et délimitant la vallée de l'Armançon.



Paysage bucolique de la vallée de la Brenne, aux prairies maillées de bocage.

Les vallées qui parcourent l'unité paysagère concentrent la majorité des lieux de vie et des axes de communication. Implantés plus ou moins proches des rivières, ces villes et villages ponctuent de manière linéaire les vallées, avec des relais de covisibilité d'un versant à l'autre. Ponctuellement, à proximité de centres-urbains importants, les vallées présentent un caractère nettement urbanisé, voire industriel.



De part et d'autre de la vallée de la Brenne, les bourgs se succèdent en proposant des relais de covisibilité.

De manière générale, l'unité paysagère se distingue par un caractère rural affirmé et ponctuellement urbanisé. L'abondance de l'eau, la diversité des pratiques agricoles, dont la viticulture, ainsi que les unités urbaines implantées en fond de vallée sont des éléments fondateurs dans l'expression des paysages de l'Auxois.



Depuis les hauteurs du relief, des points de vue panoramiques ouvrent des vues lointaines sur les paysages de l'Auxois



Le canal de Bourgogne structure la vallée de la Brenne et introduit des motifs paysagers en lien avec son histoire industrielle.



À Montbard, les usines confèrent un caractère industriel aux paysages de la vallée de la Brenne.



Dans l'Auxois, les cours d'eau sont discrets malgré leur rôle structurant.



La viticulture et l'arboriculture fruitière sont des motifs paysagers fréquents dans les coteaux de l'Auxois.



Les sommets des buttes-témoins dégagent ponctuellement de vastes points de vue sur le Montbardois.



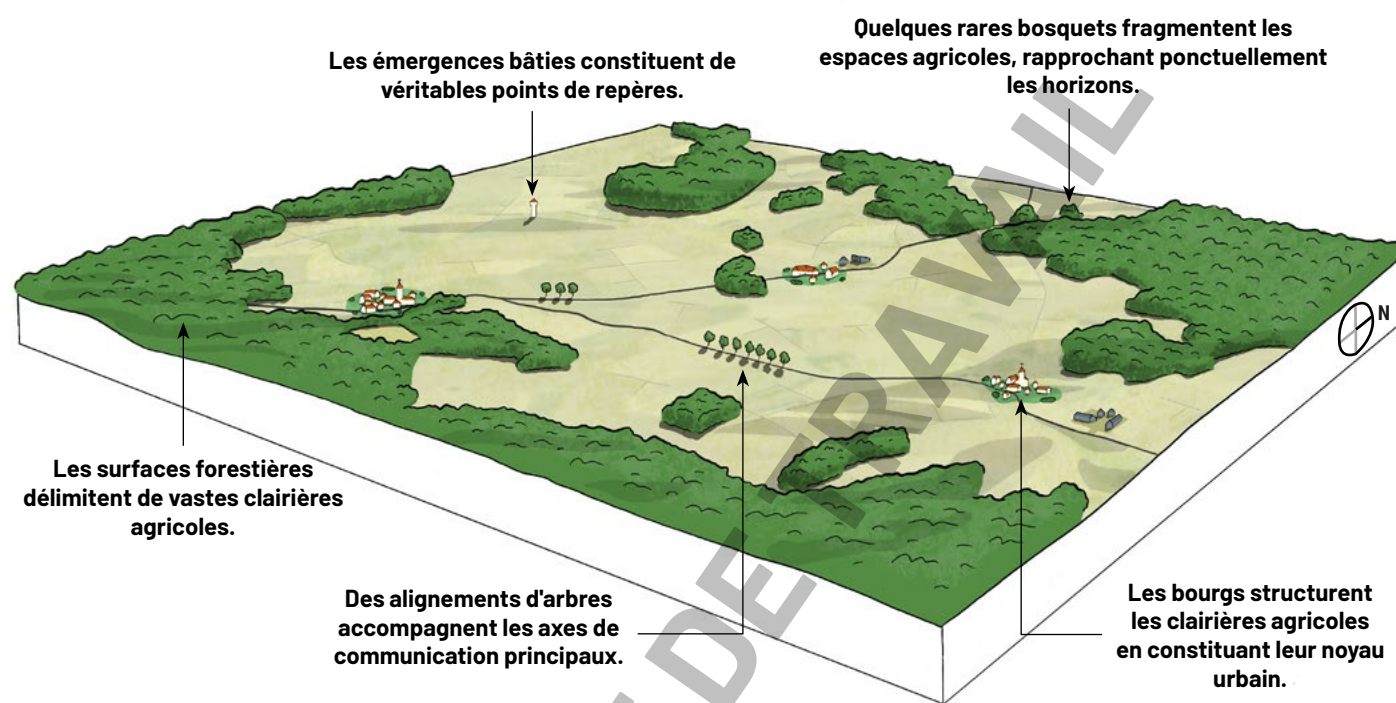
Les bovins animent les vallées et confèrent un caractère bucolique et entretenu au paysage.



Les bourgs s'implantent entre le fond de vallée bocager et les coteaux cultivés et boisés.

Le Plateau du Duesmois

L'unité paysagère du Plateau du Duesmois compose la moitié nord des paysages du Montbardois. Inscrite dans le prolongement du plateau du Châtillonnais, cette unité paysagère est constituée d'un vaste plateau calcaire au relief peu prononcé, ponctuellement creusé de vallées.



Bloc diagramme de l'unité paysagère du Plateau du Duesmois.

Si quelques cours d'eau creusent le plateau de vallées étroites et bien marqués, ceux-ci sont principalement situés en périphérie de l'unité paysagère, annonçant la transition vers l'Auxois. Cette transition paysagère est matérialisée par un rebord de plateau clairement lisible dans le paysage marquant le versant nord de la vallée de la Brenne.

Le cœur du plateau, compte tenu de la nature calcaire de son sous-sol, présente un aspect sec, avec quelques rares cours d'eau venant l'entailler. Ce caractère se reflète dans les toponymes de certains bourgs appartenant à l'unité paysagère, évoquant la rareté de la ressource en eau (Fontaines-les-Sèches, Coulmier-le-Sec, Ampilly-le-Sec, etc.).

Compte tenu des faibles variations topographiques sur le plateau, les vallées y constituent ponctuellement des éléments structurant du paysage. Néanmoins, compte tenu de leur rareté et de leur caractère boisé, elles restent discrètes dans les perceptions.

Très abondants, les boisements constituent de vastes masses boisées continues, délimitant des clairières agricoles au caractère nettement plus ouvert. Cette trame arborée, structurée autour de la forêt domaniale du Grand Jailly, confère un caractère intime au paysage et apporte une structure aux paysages de l'unité paysagère. Celle-ci est structurée par la répétition d'une même structure paysagère, à savoir un bourg centre, au tissu urbain dense et groupé, entouré de parcelles agricoles ouvertes, elles-mêmes ceinturées de lisières forestières. Parfois très étendues, ces clairières agricoles permettent d'ouvrir le regard sur les paysages du plateau et de ménager des ouvertures visuelles lointaines.



Paysage agricole et forestier du plateau, où les lisières forestières cloisonnent les vues et délimitent des clairières cultivées.



Les vastes parcelles agricoles entourant Fontaines-les-Sèches ménagent des vues sur la silhouette du bourg.

Les clairières agricoles dessinées par les lisières forestières concentrent les lieux de vie, ainsi que les usages agricoles du territoire. Dans la plupart des cas, compte tenu du relief favorable à l'exploitation mécanisée de vastes parcelles, les activités agricoles sont tournées autour de la culture de céréales. Ces activités dégagent des ouvertures visuelles autour des principaux lieux de vie. Ces derniers maillent le plateau d'un réseau de centre-bourgs, et de rares hameaux, reliés entre eux par des voies de communication qui traversent le plateau de manière rectiligne.

De manière générale, cette unité paysagère se distingue par un caractère rural affirmé, peu urbanisé, où la présence humaine n'est signalée que par un clocher ou un silo agricole visible au loin. Le Plateau du Duesmois se distingue également par le caractère très contrasté de ses paysages, avec une alternance d'espaces agricoles très ouverts et d'espaces forestiers beaucoup plus fermés.



Les clairières agricoles ménagent ponctuellement de vastes fenêtres visuelles, permettant d'embrasser l'immensité des paysages du Plateau du Duesmois.



Les quelques pointes de relief offrent ponctuellement des vues lointaines sur les immensités boisées du Plateau du Duesmois.



Des alignements d'arbres accompagnent les axes de communication, constituant un véritable patrimoine arboré.



Des bâtiments agricoles maillent le territoire, et renforcent le caractère cultivé du plateau.



Les parcelles cultivées ouvrent les perceptions sur les lisières forestières délimitant les clairières agricoles.



Les axes de communication traversent le plateau de façon rectiligne, alternant entre massifs forestiers et espaces agricoles.



Les clochers des églises permettent d'annoncer les bourgs au milieu des massifs forestiers.



Les bourgs présentent un aspect compact et un patrimoine vernaculaire d'une grande diversité.

DES ÉLÉMENTS DE STRUCTURATION CARACTÉRISTIQUES, QUI COMPOSENT LES PAYSAGES DU MONTBARDOIS ET CONSTITUENT LES ATOUTS PAYSAGERS DU TERRITOIRE

Comme l'indique la Convention Européenne du Paysage, le paysage est une relation entre un territoire et un observateur. On parle de processus du paysage quand une personne regarde, lit, découvre un territoire. Par cette définition, le paysage ne s'arrête pas seulement à la carte postale, à ce qui mérite d'être vu, mais intègre aussi les espaces du quotidien.

Une carte de la charpente paysagère offre une lecture des valeurs communes fondant les paysages du territoire, c'est-à-dire des éléments de paysage redondant à l'échelle du Montbardois et de ses communes. En quelque sorte, une charpente paysagère vise à répondre à la question suivante : quels sont les éléments qui constituent et structurent les paysages du Montbardois ? Il s'agit d'une traduction visuelle, dans un espace donné, des éléments de structuration géographique, qui composent et structurent les diverses perceptions des paysages.

La charpente paysagère du territoire se définit à travers :

- les éléments de structuration fondateurs qui composent les paysages et en modulent les perceptions ;
- l'organisation urbaine historique, qui traduit les manières d'habiter le territoire dans sa diversité de situations ;
- les lieux pour regarder, comprendre et apprécier les paysages, qui témoignent des usages du territoire et de son appropriation par la population.

Cette charpente paysagère complète la lecture des paysages définis au sein du Montbardois. Elle apporte une mise en récit des éléments composant les paysages et vient les renforcer. Ces éléments racontent le territoire et ses spécificités paysagères.

La lecture de la charpente paysagère oscille entre deux échelles. L'échelle du territoire permet une appréciation globale de la valeur des paysages. La combinaison des divers éléments de la légende sur un site ou une commune donnée en offre une appréciation plus spécifique. Bien qu'intégré dans une lecture à l'échelle du territoire, chaque site ou commune se distinguent les uns des autres. Chaque combinaison de légende est unique.

N.B : La cartographie de la charpente paysagère proposée page suivante a été réalisée au format A0 à l'échelle du 35 000^{ème}. Elle a été établie à partir d'observations de terrain et des bases de données disponibles. Les éléments cartographiés ne sont donc pas exhaustifs. La cartographie est disponible dans son format d'origine en annexe du dossier.

N

Rebords du Plateau du Duesmois constituant une charnière entre les paysages du nord et du sud du territoire

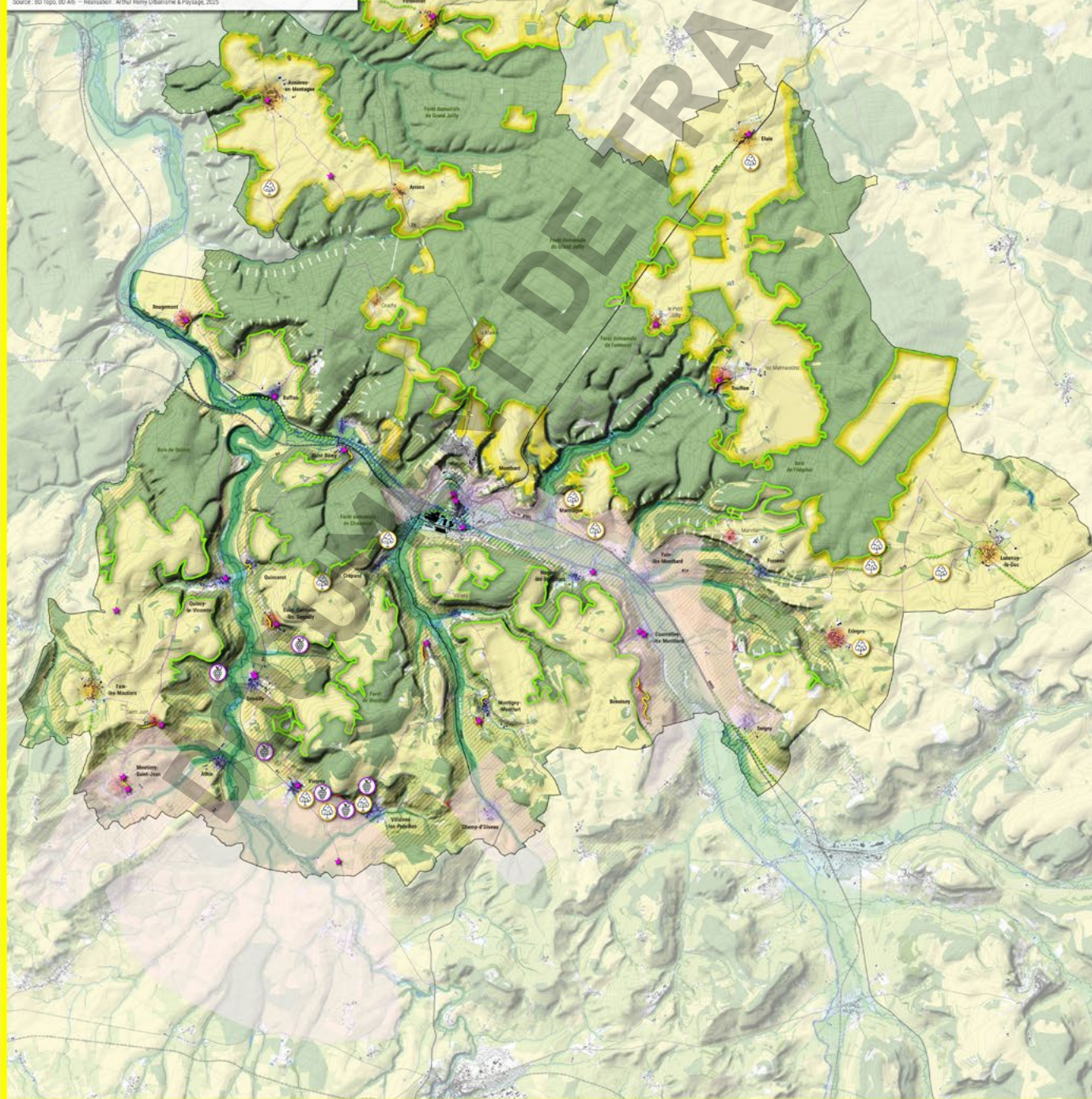
- Rebords du Plateau du Duessmois constituant une charnière entre les paysages du nord et du sud du territoire
- Coteaux cultivés et habités de Lauzin
 - Vallées bocalières de Tarmançon et de ses affluents au caractère intime
 - Vallée de la Brenne et du canal de Bourgoigne, au caractère industriel et urbanisé
 - Lisières forestières délimitant des clairières agricoles de plateau et limitant les échappées visuelles lointaines
 - Clairières agricoles dégageant des perspectives visuelles lointaines au sein des plateaux
 - Espaces de vergers diversifiant la mosaïque agricole des plateaux et des coteaux
 - Vignoble relictuel de Lauzin occupant les versants sud des buttes témoins

- Silhouettes urbaines de qualité
- Unités urbaines inscrites en contexte de plateau
- Unités urbaines inscrites sur un rebord de plateau
- Unités urbaines inscrites en contexte de fond de vallée

- Une découverte des paysages favorisée par une abondance de points hauts et d'ouvertures visuelles**
- ✳️ Éléments bâtis structurant les vues et faisant office de repère dans le paysage
 - Fenêtres visuelles donnant à voir le paysage depuis les hauteurs du relief
 - Sentiers de randonnée proposant une découverte active des paysages
 - ~~~~~ Alignements d'arbres remarquables accompagnant les axes de communication

0 2,5 5 km

Source: RD Tron, RD A31 – Réalisation: Arthur Berni-Liberman & Poyasse 2007



Des structures géologiques témoignant de la formation du socle géologique du Montbardois et fondatrices dans l'expression de ses paysages

Le rebord du Plateau du Duesmois structurant le territoire et constituant sa charnière paysagère

La transition entre les unités paysagères du Plateau du Duesmois et de l'Auxois est matérialisée par un rebord de plateau qui constitue une ligne de relief structurante à l'échelle du territoire. Globalement orienté selon un axe est / ouest, parallèle à la vallée de la Brenne qu'il délimite, ce rebord dessine une ligne marquante, lisible dans le paysage.

Compte tenu d'une occupation du sol majoritairement agricole des espaces à proximité du rebord, celui-ci offre ponctuellement des vues dégagées sur la vallée de la Brenne, à l'occasion d'ouvertures dans la végétation. En effet, sur la plus grande partie de son linéaire, le rebord de plateau est accompagné d'un cordon végétalisé occupant les parties les plus accidentées du coteau. Ce bandeau végétal souligne cet élément de relief déjà structurant dans le paysage, mais limite les échappées visuelles depuis les hauteurs, et participe ponctuellement à son effacement. Il s'agit notamment du cas aux alentours de Rougemont, où un étagement du relief moins prononcé et une couverture arborée dense réduisent la lisibilité de cet élément de structuration du paysage.



Cordon boisé soulignant le rebord de plateau et limitant les échappées visuelles lointaines.

Depuis les fonds de vallée et les coteaux opposés, le rebord du Plateau du Duesmois constitue un véritable fond de scène dans les perceptions. Celui-ci cloisonne les vues et limite les échappées visuelles lointaines. S'inscrivant en vis-à-vis des coteaux cultivés et habités de l'Auxois, l'ensemble cadre les perceptions visuelles depuis les fonds de vallée, générant des ambiances paysagères parfois intimes.



Le rebord du Plateau du Duesmois cadre les perceptions depuis la vallée de la Brenne, et constitue le fond de scène des différents points de vue panoramiques.

Les coteaux cultivés et habités de l'Auxois cloisonnant les paysages

Composante paysagère structurante de l'Auxois, les coteaux cultivés et habités constituent des éléments de transition paysagère au sein de l'unité. En effet, les coteaux s'inscrivent à l'interface entre les fonds de vallée alluviaux et les sommets aplatis des buttes-témoins, articulant ainsi deux espaces aux ambiances paysagères distinctes.

Concentrant la majorité des lieux de vie de l'unité paysagère, ces coteaux présentent une occupation du sol diversifiée, avec une mosaïque de parcelles urbanisées, agricoles ou forestières. À l'instar du rebord du Plateau du Duesmois, les coteaux habités et cultivés de l'Auxois sont souvent couronnés d'une bande arborée occupant les secteurs les plus escarpés de la pente. Ces espaces forestiers viennent alors souligner les sommets aplatis, accentuant le rôle de bascule paysagère des coteaux.



Une occupation du sol diversifiée, caractéristique des coteaux cultivés et habités de l'Auxois.

Ces coteaux délimitent des vallées plus ou moins larges, et influencent nettement les ambiances paysagères de ces secteurs. Si la partie sud de la vallée de l'Armançon présente un caractère ouvert, sa partie nord, en amont de la confluence avec la Brenne, présente un caractère beaucoup plus confiné, les coteaux dessinant dans ce secteur une vallée beaucoup plus étroite.

Ponctuellement, les coteaux ménagent des perspectives visuelles lointaines sur les paysages de l'Auxois, en particulier depuis leur partie haute, au niveau de la rupture de pente avec le sommet aplati. Néanmoins, la végétation limite régulièrement ces échappées visuelles lointaines, qui sont relativement rares sur le territoire.



À Quincy-le-Vicomte, les coteaux de l'Auxois cadrent les vues depuis le fond de vallée de l'Armançon, conférant un caractère intime à la vallée.



Depuis le sud du territoire, dans la vallée de l'Armançon, les coteaux de l'Auxois dessinent un large fond de vallée au caractère ouvert.

Une ressource en eau et des espaces forestiers inégalement répartis dans les paysages

Les lisières forestières structurantes accentuant le cloisonnement des paysages

Le rôle structurant de ces lisières diffère selon les secteurs du Montbardois, mais il est particulièrement prégnant sur les espaces de plateau, aussi bien depuis les sommets aplatis des buttes-témoins que depuis le vaste Plateau du Duesmois.

Depuis ces espaces, le relief faiblement prononcé favorise les échappées visuelles lointaines. Néanmoins, l'abondance de boisements, en forme de bande sur les coteaux ou en vastes nappes boisées sur le plateau, limite nettement les ouvertures visuelles lointaines sur le paysage. Celles-ci cloisonnent les vues, en définissant des bassins visuels plus ou moins étendus et des horizons proches. En fonction de la dimension des clairières ainsi délimitées, les lisières forestières génèrent des ambiances paysagères plus ou moins intimes.

Depuis les vallées, les lisières forestières structurantes prennent plutôt la forme de ripisylves autour des cours d'eau. Celles-ci dissimulent les rivières, tout en révélant leur parcours à travers les prairies alluviales. Elles limitent ainsi les perceptions du motif de l'eau dans le paysage, et réduisent la portée des fenêtres visuelles en fond de vallée.



Dans le Plateau du Duesmois, les lisières forestières marquent une limite nette entre les espaces agricoles et les espaces forestiers, dessinant des bassins visuels bien définis.



Dans l'Auxois, les lisières forestières délimitent les clairières agricoles au sommet des buttes-témoins.

Les vallées bocagères de l'Armançon, du Dandarge et de leurs affluents, aux caractères intimes

Prenant leurs sources au sein même de l'Auxois, l'Armançon, le Dandarge et leurs affluents dessinent sur le territoire des vallées structurant la moitié sud du Montbardois. Celles-ci sont des composantes essentielles dans la géographie et la structuration de ses paysages.

Les vallées dessinées par l'Armançon et le Dandarge se caractérisent par un fond agricole plat, se rétrécissant en direction du nord. En remontant en direction de la Brenne et du Plateau du Duesmois, les cours d'eau sont de plus en plus contraints par le relief des buttes-témoins, et les fonds cultivés deviennent progressivement de moins en moins larges. Il en est de même en aval de la confluence de l'Armançon et de la Brenne, où la rivière dessine un fond de vallée particulièrement étroit. Par conséquent, les ambiances paysagères associées à ces espaces évoluent au fil de l'eau. Les larges ouvertures visuelles du sud du territoire sont progressivement remplacées par des horizons plus proches, délimités par les coteaux cultivés et habités de l'Auxois. Ce rapprochement du relief ainsi que le caractère bocager des espaces agricoles en fond de vallée génèrent des ambiances paysagères intimes.

Bien que ces cours d'eau traversent ponctuellement des espaces agricoles ouverts, l'eau est peu perceptible dans le paysage. À l'exception des secteurs permettant le franchissement des rivières, le motif de l'eau est très discret, et seules les ripisylves traduisent la présence des cours d'eau dans les vues.



Au sud du territoire, la vallée de l'Armançon dessine un vaste fond plat, au caractère ouvert, bordé de coteaux cultivés et habités.



Au cœur du territoire, le Dandarge dessine une vallée étroite, où les boisements abondant confèrent une ambiance intime au paysage.

La vallée de la Brenne et du canal de Bourgogne, au caractère industriel et urbanisé

Traversant le territoire selon un axe est / ouest, la vallée de la Brenne structure les paysages du Montbardois en soulignant la ligne de relief constituée par le rebord du Plateau du Duesmois, et en articulant les deux unités paysagères du territoire.

Rejoignant la vallée de l'Armançon en aval de Saint-Rémy, la vallée de la Brenne et du canal de Bourgogne présente également une morphologie en entonnoir, avec un fond de vallée se rétrécissant au fur et à mesure de son parcours. Le cours d'eau est alors de plus en plus contraint et sillonne au sein d'un fond plat étroit, délimité de coteaux cultivés et habités. Les ambiances paysagères associées se font alors plus intimes au fil de l'eau.

Cette vallée se caractérise par un doublement du motif de l'eau dans le paysage. En effet, la vallée accueille la Brenne, mais également le canal de Bourgogne, dont le tracé beaucoup plus rectiligne accompagne la rivière. Reliant l'Yonne et la Saône, le canal de Bourgogne a été inauguré en 1832 dans le but de connecter la Seine et le Rhône, et par extension la Manche et la mer Méditerranée, en traversant l'Auxois via la vallée de la Brenne notamment. Si la construction du canal constitue une prouesse technique, l'ouvrage ne remplit pas ses objectifs économiques, et subit de plein fouet la concurrence avec le transport ferroviaire dans un premier temps, puis le transport routier. Son exploitation commerciale cesse finalement en 1966. Au cours de son histoire, le canal de Bourgogne a toutefois permis le développement économique et industriel de certaines villes sur son parcours, dont Montbard.



À Montbard, le canal se distingue par des ambiances paysagères au caractère industriel.



Autrefois industrielles, les activités associées au canal de Bourgogne sont dorénavant touristiques.



Carte postale ancienne du canal de Bourgogne à proximité de Rougemont (source : Delcampe).

Compte tenu de l'importance économique de cet axe, la vallée de la Brenne présente des ambiances paysagères toutes particulières, en lien avec son passé industriel. Celle-ci concentre la majorité des espaces urbanisés et des activités économiques, conférant ponctuellement un caractère urbain et industriel au paysage. Ce caractère est renforcé par la ligne de train reliant Paris, Dijon et Lyon et qui emprunte le fond de vallée. Bien souvent, compte tenu de sa largeur et des axes de communication qui le longent, le canal de Bourgogne est plus prégnant dans les perceptions que la Brenne, dont la ripisylve dissimule le cours. Ce contraste accentue le caractère anthropisé de cette vallée et son importance dans l'histoire industrielle de la région.



Depuis Benoisey, les versants de la vallée de la Brenne offre des points de vue panoramiques permettant d'appréhender la structuration et la composition des paysages de la vallée.



Des écluses et divers aménagements techniques ponctuent le tracé du canal de Bourgogne.



Les dimensions et le caractère linéaire du canal de Bourgogne renforce son rôle structurant dans les paysages.

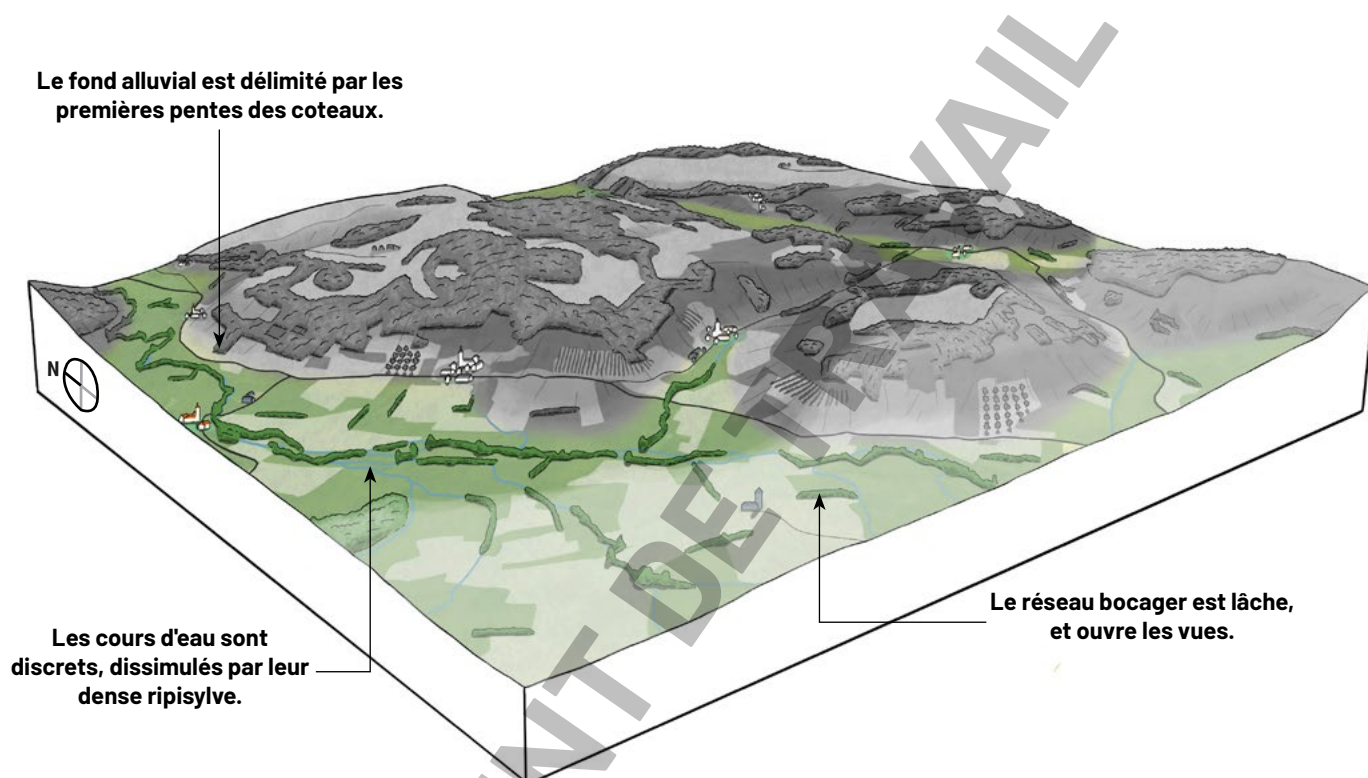


La voie ferrée traversant le territoire témoigne de l'importance de la vallée de la Brenne en tant qu'axe de communication.

Des activités agricoles diversifiées et finement étagées dans le paysage

Des fonds de vallée bocagers et prairiaux destinés au pâturage bovin

Découpant la moitié sud du territoire du Montbardois, les cours d'eau principaux du territoire dessinent de longues vallées structurant les paysages. Composées d'un fond plat plus ou moins large bordé de coteaux, ces vallées présentent une occupation du sol majoritairement agricole, avec des activités tournées vers le pâturage bovin notamment.



Les prairies au caractère bocager dominent les paysages de vallée, auxquels elles en confèrent des ambiances bucoliques.

Ces vastes espaces de prairies constituent des paysages principalement ouverts, où des échappées visuelles relativement lointaines sont possibles. Les coteaux délimitant la vallée, les ripisylves accompagnant les cours d'eau ou les vestiges d'un réseau bocager autrefois plus dense en limitent toutefois la portée. Si quelques linéaires de haie et des arbres isolés témoignent d'un passé plutôt bocager de ces espaces, les fonds de vallée du territoire se caractérisent désormais par un caractère ouvert. Ponctuellement la présence de ces haies confère un caractère intime aux fonds de vallée, mais de manière générale, le bocage ne constitue pas un véritable obstacle aux échappées visuelles lointaines.



Au sud de l'Auxois, la vallée de l'Armançon se distingue par un vaste fond de vallée au caractère très ouvert.



Les bourgs de l'Auxois s'insèrent en périphérie du fond de vallée, au pied du coteau cultivé.



À proximité de Montigny, la vallée du Dandarge présente un caractère bucolique et bocager.



Aux abords du bourg de Quincy-le-Vicomte, la ripisylve masque totalement l'Armançon, dont seul le tracé est perceptible.



Des arbres isolés, vestiges d'un réseau bocager autrefois plus dense, ponctuent le fond de vallée de l'Armançon.



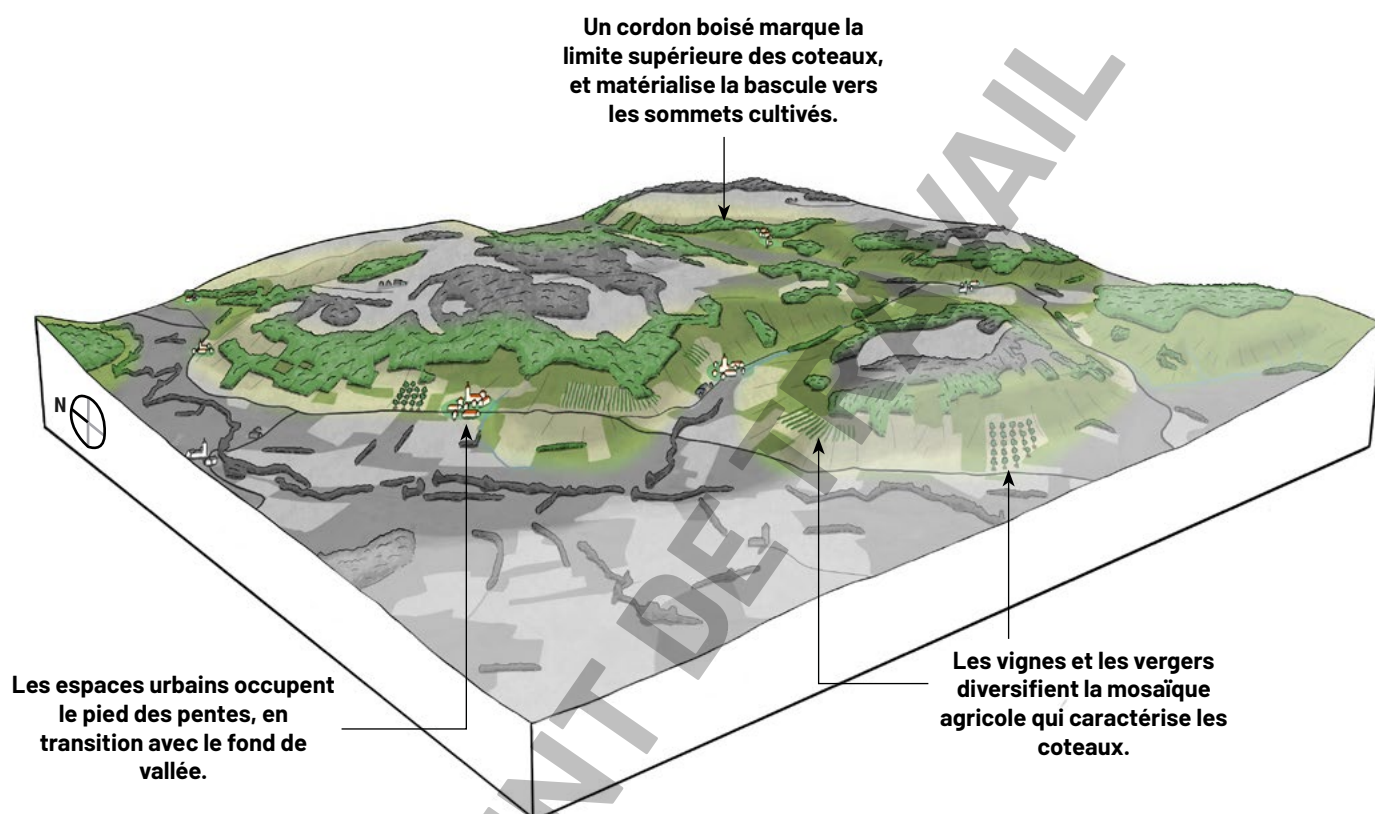
En aval de Rougemont, le rebord du Plateau du Duesmois s'efface, ouvrant les perceptions sur la vallée de l'Armançon.



À la confluence de la Brenne et de l'Armançon, le fond de vallée particulièrement humide est destiné à l'élevage bovin.

Des coteaux cultivés destinés à une diversité d'activités agricoles

Séparant les vallées bocagères des plateaux céréaliers, les coteaux cultivés se caractérisent par une occupation du sol moins homogène. La proximité des différents bourgs de l'Auxois, dont une grande partie est implantée au pied du coteau, génère une mosaïque d'occupation du sol diversifiée. Les parcelles jardinées, associées aux constructions, côtoient des espaces de vergers ou des parcelles plantées de vignes, dans le cas des coteaux les mieux exposés. Des parcelles de prairies ou de cultures diverses viennent compléter cette mosaïque agricole.



Les coteaux se caractérisent par la concentration de multiples pratiques agricoles et par la présence de nombreux bourgs.

Cette diversité se traduit dans le paysage par une logique d'étagement des occupations du sol, en fonction de la partie de coteau concernée. Le pied de coteau est occupé par les bourgs et leurs jardins attenants, eux-mêmes entourés de parcelles agricoles au caractère ouvert. Ces espaces agricoles sont suivis par des espaces de vergers et de vignes, implantés en transition avec le cordon boisé qui couvre le rebord de plateau et le haut de coteau.



Au sud de l'Auxois, les coteaux accueillent quelques parcelles de vignes, vestiges d'un vignoble autrefois plus étendu.



Les parcelles plantées de vergers apportent de la diversité dans les paysages cultivés de coteau.



Dans la vallée de la Brenne, les coteaux sont majoritairement pâturés, et apparaissent quadrillés par les linéaires de haies.



Les coteaux cultivés de l'Auxois se distinguent par la grande diversité des motifs paysagers qu'ils proposent.



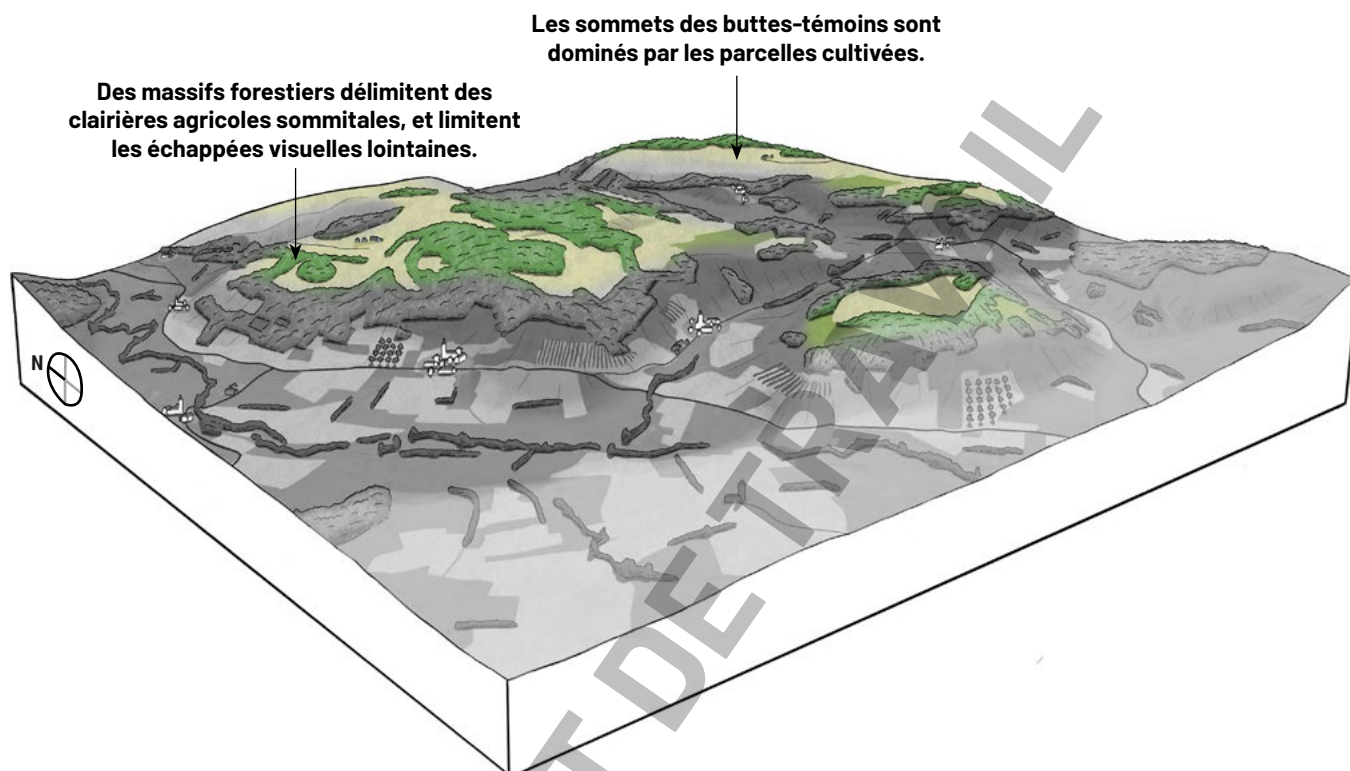
Cultivés ou boisés, les coteaux constituent de véritables fonds de scène, révélant les bourgs et la silhouette de leurs clochers dans le paysage.



Le coteau cultivé dominant le bourg de Villaines-les-Prévôtes se distingue dans les paysages par une mosaïque de couleurs et de textures, en lien avec les diverses occupations du sol.

Des plateaux agricoles destinés à la céréaliculture

Découpés par les vallées des cours d'eau qui parcourent le territoire, les espaces de plateau constituent des replats plus ou moins étendus. Caractérisés par un relief peu prononcé, les plateaux concentrent la majorité des espaces agricoles de type céréalier. En effet, le relief peu prononcé oppose peu de contrainte à la mécanisation de ces espaces, générant ainsi des formes agricoles très ouvertes, offrant des échappées visuelles lointaines sur le paysage.



Les plateaux sommitaux présentent un caractère ouvert, et sont délimités par un cordon boisé périphérique qui matérialise la transition avec les coteaux.

Les secteurs au relief plus prononcé, notamment en rebord de plateau, ne sont pas destinés aux activités agricoles, et sont majoritairement boisés. Ces boisements constituent alors des cordons qui ceinturent les plateaux sommitaux, soulignant ainsi leur rôle structurant, et limitant la portée des échappées visuelles.



Au nord de Fain-lès-Moutiers, les espaces agricoles occupant les sommets des buttes-témoins offrent de lointaines perspectives visuelles.



Le cordon boisé coiffant les buttes-témoins de l'Auxois souligne la transition entre les coteaux cultivés et le sommet aplati.



Depuis les rebords des sommets aplatis, la végétation masque les vues sur le paysage, qui ne sont que partielles et ponctuelles.



Certains bourgs, comme Saint-Germain-lès-Senailly, s'implantent directement en contrebas du rebord boisé.



Quelques arbres isolés ponctuent les sommets cultivés de l'Auxois, rompant les larges fenêtres visuelles sur le paysage.

Des implantations humaines de qualité illustrant l'adaptation des pratiques urbaines aux variations du socle géologique et constituant un patrimoine vernaculaire abondant

Les silhouettes urbaines, une relation entre l'urbain, la géographie et le paysage

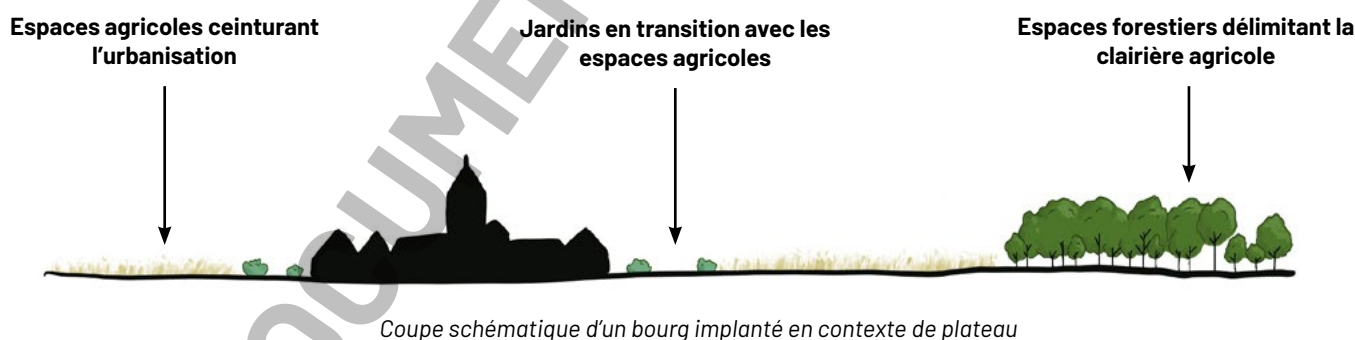
Le territoire du Montbardois est caractérisé par une abondance de silhouettes urbaines remarquables, en lien avec la diversité des situations topographiques au sein du territoire. Reconnaissables de loin, ces ensembles urbains s'inscrivent dans le paysage de manière remarquable et offrent des façades urbaines faisant corps avec le paysage. Ces silhouettes urbaines traduisent les capacités d'adaptation des populations aux contraintes du territoire et illustrent la diversité des relations entre les espaces urbains et le socle géomorphologique. Compte tenu de la diversité des formes du relief, il est possible de définir trois typologies d'implantation des espaces bâtis.

Les entités urbaines inscrites en contexte de plateau

Cette implantation urbaine est caractéristique du Plateau du Duesmois, et concerne la quasi-totalité de ses lieux de vie. Les espaces urbains implantés en contexte de plateau se distinguent par une morphologie dense, groupée autour d'un croisement entre plusieurs axes de communication.

Presque exclusivement implantés au sein d'espaces agricoles au relief peu prononcé, les bourgs de plateau sont dans la plupart des cas entourés d'espaces agricoles. Ces derniers, compte tenu de leur caractère ouvert, dégagent de larges ouvertures visuelles en direction des bourgs depuis leur périphérie. Ces fenêtres visuelles permettent alors d'appréhender la structuration du village, et donnent à voir des fronts urbains de qualité.

Les bourgs de plateaux jouent un rôle structurant à l'échelle du Plateau du Duesmois, en constituant le noyau des différentes clairières agricoles qui composent l'unité paysagère. Ces espaces urbains constituent des éléments fondateurs des paysages de plateau.



Vue sur le bourg d'Asnières-en-Montagne, inséré au sein d'une clairière agricole sur le Plateau du Duesmois.

Entités urbaines concernées : Arrans, Asnières-en-Montagne, Cestre, Cruchy, Étais, Fain-lès-Moutiers, Fontaines-les-Sèches, la Mairie, les Malmaisons, le Petit Jailly, Lucenay-le-Duc, Massoult, Planay et Verdonnet

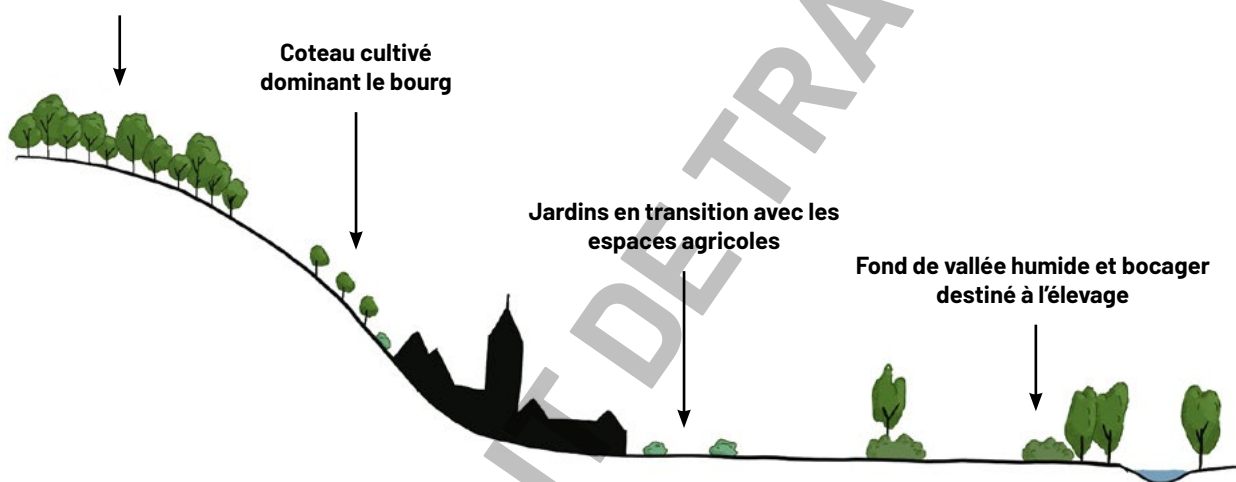
Les entités urbaines inscrites en fond de vallée

Cette implantation urbaine est caractéristique de l'Auxois, et concerne une grande partie de ses lieux de vie. Les entités urbaines implantées en contexte de fond de vallée se distinguent par leur relation vis-à-vis des cours d'eau.

Localisés au sein du domaine d'expression des rivières, ces espaces urbains maintiennent une distance plus ou moins importante aux cours d'eau et sont généralement concentrées en périphérie des fonds de vallée. Les constructions sont alors concentrées à l'interface entre la plaine alluviale bocagère, et les coteaux cultivés de l'Auxois, qui constituent un fond de scène de qualité dans les perceptions des bourgs.

Les bourgs de fond de vallée sont des éléments structurants à l'échelle de l'Auxois, en constituant des éléments majeurs dans l'organisation des coteaux habités et cultivés de l'Auxois. Ces entités urbaines structurent les coteaux, et constituent des éléments fondateurs des paysages de vallée.

Cordon boisé délimitant le plateau sommital



Coupe schématique d'un bourg implanté en contexte de fond de vallée.



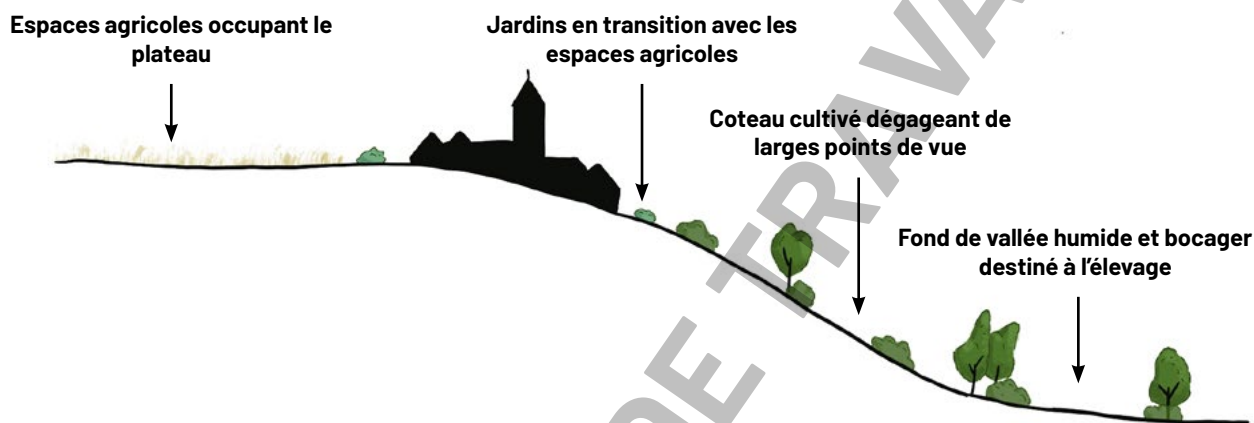
Vue sur le bourg de Viserny, inséré dans le fond de vallée de l'Armançon, au pied d'un coteau boisé.

Entités urbaines concernées : Athie, Blaisy, Buffon, Champ-d'Oiseau, Courcelles-lès-Montbard, Crépand, Fain-lès-Montbard, Fresnes, Marmagne, Montbard, Montigny-Montfort, Nogent-lès-Montbard, Quincerot, Quincy-le-Vicomte, Saint-Rémy, Seigny, Senailly, Villaines-les-Prévôtes, Villiers et Viserny

Les entités urbaines inscrites sur un rebord de plateau

Cette implantation urbaine est la moins répandue sur le territoire du Montbardois. Les bourgs inscrits sur un rebord de plateau se caractérisent par une position dominante par rapport au relief, au niveau de secteurs de transition entre un plateau et une vallée. Si certains bourgs s'insèrent sur la partie sommitale, certains s'inscrivent juste en contrebas du plateau, sur la partie haute du versant de vallée. Dans ce cas, les constructions sont séparées du plateau par une portion de coteau escarpée et souvent boisée.

Compte tenu de leur position par rapport au relief, ces espaces urbains offrent des points de vue remarquables sur les paysages du Montbardois. En fonction de la densité du tissu urbain, ces fenêtres visuelles sont concentrées en marge de l'urbanisation, ou apparaissent ponctuellement dans la trame urbaine, au gré d'ouvertures entre les constructions. Cette typologie d'insertion par rapport au relief génère des formes urbaines plutôt étirées, de façon parallèle aux courbes de niveau.



Coupe schématique d'un bourg implanté en contexte de fond de vallée.



Vue sur le bourg de Saint-Germain-lès-Senailly, inséré sur en rebord de plateau et dominant la vallée de l'Armançon.

Entités urbaines concernées : Benoisey, Éringes, Montfort, Morville, Moutiers-Saint-Jean, Nesle, Rougemont, Saint-Germain-lès-Senailly, Saint-Just et Touillon

Des espaces urbains aux formes variées, générant une diversité d'ambiances urbaines et paysagères

Le territoire du Montbardois est constitué d'un maillage d'unités urbaines, aux formes et aux dimensions diversifiées. Ces différentes typologies de tissu urbain génèrent une diversité d'ambiances paysagères contrastées.

Tissu urbain de hameaux

Peu abondant sur le territoire, le tissu urbain de hameau se caractérise par son isolement vis-à-vis des principaux centres urbains ou des voies principales de communication. Dans la plupart des cas, il s'agit de hameaux agricoles structurés autour d'anciennes fermes et de leurs annexes (grange, étable, etc.). Si les constructions forment un ensemble concentré autour des voies de desserte du hameau, cette typologie de tissu urbain présente un caractère peu dense et désorganisé, l'implantation des constructions ne s'étant pas réalisée selon un plan établi.



Exemple de Cestre - Le tissu urbain de hameau se distingue par sa faible densité et son caractère désordonné.



Dans les hameaux, les constructions ponctuent une matrice végétale qui domine les perceptions.



Les anciens corps de ferme structurent les hameaux.



À Montfort, les jardins et les bords de route enherbés confèrent un caractère bucolique au tissu urbain.



Les hameaux de la Bergerie et de la ferme Flacey constituent éléments urbains isolés dans les paysages de la vallée de Brenne.

Cette typologie de tissu urbain participe à la construction d'un territoire à l'image rurale. Ces hameaux, majoritairement composés de constructions vernaculaires relativement bien conservées, se distinguent par un caractère historique, donnant l'impression d'une campagne préservée. Les parcelles jardinées séparant les constructions entre-elles offrent des espaces de respiration et construisent un paysage urbain bucolique.

Tissu urbain de bourg

Le tissu urbain de bourg concerne la majorité des lieux de vie du territoire. Dans la plupart des cas, il s'agit de tissus urbains mêlant des exploitations agricoles, des habitations et des commerces, organisés autour d'équipements publics majeurs comme l'église ou la mairie. Le tissu urbain de bourg présente un aspect dense, avec des constructions alignées sur la rue, moins éloignées les unes des autres, et présentant des volumétries plus importantes. Cette typologie forme des ensembles denses en centre-bourg, accentuant leur caractère structurant au sein de la trame urbaine du territoire.



Exemple de Nesle - Le tissu urbain de bourg se distingue par sa plus forte densité et son organisation autour d'édifices publics majeurs.



Le centre-bourg de Planay présente une minéralité plus affirmée, sans toutefois totalement remplacer les espaces végétalisés.



Ancienne mairie-école de Viserny structurant le tissu urbain et offrant une respiration au sein du tissu urbain.

Généralement bien préservés, les centre-bourgs présentent un caractère historique, avec des constructions vernaculaires générant des ambiances paysagères de qualité. Ponctuellement, des places ou des parcelles jardinées ménagent des espaces de respiration au sein du tissu urbain. De manière générale, les horizons restent cependant assez proches, les fronts bâtis limitant les échappées visuelles. Ponctuellement, les grands murs aveugles alignés sur la rue confèrent un caractère majestueux au tissu urbain, en cadrant des perspectives.



À Arrans, l'église Saint-Pierre-Célestin constitue un élément central dans la composition urbaine du bourg.



À Moutiers-Saint-Jean, les fronts de rue bâtis isolent les jardins, dont seules les cimes arborées sont perceptibles depuis l'espace public.

Tissu urbain de ville

Sur le territoire du Montbardois, cette typologie urbaine ne concerne que le centre-ville de Montbard. Constitué de constructions sur plusieurs étages avec un rez-de-chaussée commercial, le centre de Montbard présente un aspect compact et organisé, avec des fronts urbains continus le long des axes de communication. Le tissu urbain y est dense, visuellement cohérent et est structuré par des équipements publics majeurs (église, mairie, musée, etc.). Les cœurs d'îlots délimités par les fronts bâtis sont occupés par une trame jardinée de qualité. Celle-ci est néanmoins peu observable depuis les espaces publics.



Exemple de Montbard - Le tissu urbain de ville se distingue par une forte densité et par ses fronts urbains continus le long des rues.



Des édifices majeurs, comme les vestiges du château des Ducs de Bourgogne, affirment le caractère central de la ville de Montbard.



Le tissu urbain de Montbard est structuré par des édifices faisant office de repères dans le paysage (château, clochers, etc.).

De manière générale, le centre-ville de Montbard génère des ambiances paysagères au caractère historique préservé, animées par les différents commerces. Les espaces publics, structurés par un réseau de places et d'espaces végétalisés, offrent des espaces de respiration dans le tissu urbain. Néanmoins, les horizons restent proches et les perceptions sont dominées par la minéralité du bâti. De manière générale les quelques jardins composant les cœurs d'îlots sont peu perceptibles depuis les rues et les espaces publics. Ponctuellement, la place de la voiture est très présente, avec des infrastructures au caractère routier contrastant avec les espaces publics de qualité.

Tissu urbain de faubourg

Cette typologie concerne uniquement la ville de Montbard, et se caractérise par une implantation bâtie continue le long d'un axe de communication, et rayonnante par rapport au centre-ville. Il s'agit majoritairement de secteurs résidentiels, composés de constructions d'un ou deux étages au plus. En fonction de la largeur de la voie centrale, le tissu de faubourg présente un aspect relativement dense, caractérisé par l'organisation linéaire des constructions. Celles-ci constituent un front urbain continu de part et d'autre de la voie, générant un effet visuel de couloir. Cet effet ménage des perspectives visuelles lointaines, souvent rares au sein du tissu urbain.



Exemple de Montbard - Le tissu urbain de faubourg se distingue par son organisation linéaire le long d'un seul axe de communication.



Le faubourg de Montbard présente un caractère urbain, voire routier.



Le caractère linéaire du faubourg de Montbard est perceptible depuis les vestiges du château des Ducs de Bourgogne.

Compte tenu de son lien étroit avec la route, cette typologie est fortement marquée par la voiture, aussi bien d'un point de vue visuel que d'un point de vue sonore. Comme pour les tissus urbains de ville, les parcelles jardinées sont peu perceptibles depuis les espaces publics en raison de leur localisation en arrière des fronts bâtis.

Tissu urbain pavillonnaire en plaine et en pente

Cette typologie concerne une grande partie des constructions contemporaines sur le territoire du Montbardois. Le tissu pavillonnaire est constitué de constructions relativement récentes, placées au centre des parcelles, et mobilisant le béton comme principal matériau de construction. Cette position en retrait vis-à-vis des espaces publics et des constructions voisines, confère un caractère très peu dense au tissu pavillonnaire.



Exemple de Montbard - Le tissu urbain pavillonnaire se distingue par sa faible densité et son caractère ordonné, voire géométrique.

Le caractère standardisé des constructions, sans lien avec les principes architecturaux vernaculaires, génère des formes urbaines banales et des perceptions monotones. Il est difficile de se repérer dans ces espaces, et la place attribuée à la voiture dans l'espace public dépasse nettement celle attribuée au piéton.

En secteur de pente, les contraintes topographiques impliquent des opérations de terrassement ou de soutènement, générant des impacts visuels conséquents. Toutefois, compte tenu de leur position par rapport au relief, les secteurs pavillonnaires en pente offrent ponctuellement des ouvertures visuelles lointaines sur le paysage.



Les extensions pavillonnaires de Champ d'Oiseau se distinguent par le manque de cohérence architecturale entre les constructions.



À Blaisy, les extensions pavillonnaires le long de la route génèrent des formes urbaines linéaires et distendues.



À Blaisy, les extensions pavillonnaires présentent un caractère peu dense et répétitif le long de la route.



Construction contemporaine à Viserny, au caractère moderne et détaché de l'architecture vernaculaire.

Analyse typologique des éléments de patrimoine vernaculaire à l'intérieur de ces tissus urbains

Le patrimoine vernaculaire est à double titre évocateur d'un territoire : en tant qu'héritage commun témoignant de pratiques et d'usages largement répandus (bien que souvent révolus) ; en tant que production locale mettant en œuvre des matériaux et des techniques typiques d'un lieu et, de ce fait, traditionnels.

Dans le Montbardois, tous les noyaux villageois ont été façonnés par et autour de l'agriculture. Bien qu'elle ne constitue plus aujourd'hui qu'une activité secondaire sur le plan économique et sociologique (peu de ménages sont directement concernés) et qu'elle ait significativement évolué (quasi disparition de la viticulture, mécanisation) elle a en effet engendré des modes d'occupation du territoire particuliers et durables ainsi que de nombreuses constructions spécifiques demeurant lisibles en dépit de leur reconversion partielle ou totale en habitations.

→ La maison rurale

C'est la forme la plus simple du bâti traditionnel en Montbardois, regroupant dans un unique corps de bâtiment toutes les fonctions utiles aux paysans modestes (souvent non propriétaires de terres) qui les occupaient : habitation, stockage et espaces liés à l'élevage, à la préparation ou transformation des semences et récoltes. La maison, à l'origine d'un seul niveau avec combles faisant office de grenier et plus profonde que large par souci d'économie du foncier, pouvait selon la topographie avoir son mur pignon ou gouttereau aligné (ou en léger retrait) de la rue. Bâtie en calcaire local (de couleur claire ou dorée selon les gisements) jointoyé et enduit à la chaux si l'exposition aux intempéries ou la qualité de la pierre l'exigeaient et traditionnellement couverte en laves (dalles de pierres posées sur voûte) sur deux versants, elle présentait de rares ouvertures (porte d'entrée et fenêtre plus haute que large côté logis, porte charretière parfois surmontée d'une fenêtre de grenier), percées à des fins utilitaires et non composées. Exigues, les espaces n'en étaient pas moins organisés avec le logis côté rue, suivi des espaces utilitaires puis des écuries ou étables au bout du bâtiment, le tout donnant sur un jardin ou une cour commune à d'autres constructions du même type.



Exemples de maisons rurales à Crépand et Athie.



Exemple de maison rurale à Arrans (source Google Street View).

Modulable et adaptable (pouvant être agrandie, surélevée ou « embellie » avec des baies détournées ou des angles rehaussés d'un chaînage en pierre) au gré des moyens et des besoins, cette typologie intrinsèquement vouée à la transformation est, de fait, aujourd'hui très ponctuellement présente sur le territoire sous sa forme originelle. Reconvertie en habitation et arborant parfois le décor cossu et standardisé d'une maison de bourg (alignement des baies, enduit plein, garde-corps voire balcons, épis de faîtage, céramique architecturale...), la maison rurale a aussi pu se développer et se compartimenter jusqu'à devenir une véritable ferme.

→ Les fermes

C'est l'expression la plus représentative mais aussi la plus remarquable de la ruralité en Montbardois : pas un centre-bourg ou un hameau qui ne compte des fermes dont certaines constituent, en raison de leur ampleur et de leur implantation, des micro-entités villageoises. Toutes reprennent les mises en œuvre de la maison rurale : pierre locale (le plus souvent du calcaire clair ou doré) jointoyée et enduite si nécessaire et couverture à deux pans en laves presque systématiquement remplacées au cours du XIX^e siècle par de la tuile plate ou mécanique (seuls des bâtiments annexes comme les granges présentent encore parfois une couverture en pierre). De même, le principe de fonctionnalité régit le percement et le rythme, plutôt économe, de leurs ouvertures à l'exception des logis qui, en particulier lorsqu'ils occupent un corps de bâtiment à part entière dit « maison de maître », peuvent arborer des codes de l'architecture bourgeoise (toiture à quatre pans, façades composées avec alignement des baies, enduit plein, modénature relevant de styles architecturaux régionalistes ou historicistes, garde-corps et parfois balcons en ferronnerie...). Enfin, la présence d'un escalier extérieur menant à des espaces d'habitation surmontant des espaces tout ou partiellement enterrés et dotés d'une porte souvent arrondie est un indice d'une ancienne activité viticole. Toutefois, deux types d'organisation se distinguent :

- **les fermes en enfilade, ou longères**, dont chacun des corps de bâtiment, implanté à l'alignement ou en léger retrait d'une limite parcellaire et accolé au suivant par un mur pignon mitoyen, abrite une fonction particulière, reconnaissable par des variations de gabarit (un ou deux niveaux avec ou sans combles selon les usages) et d'ouvertures (porte d'entrée pleine et fenêtre plus haute que large pour le logis, porte charretière et fenêtres carrées de grenier pour la grange...); l'ensemble pouvait partager une cour avec d'autres longères ou maisons rurales ;



Vue arrière d'une ferme en enfilade à Quincerot (source Google Street View).

- **les fermes sur cour** qui, en séparant les fonctions domestiques, de stockage et agricoles dans des bâtiments individualisés (gabarits, ouvertures, parfois formes de couvertures spécifiques) et en délimitant une cour intérieure éventuellement close (par un mur en moellons de calcaire pour les formes les plus anciennes ou une clôture avec portail ouvragé pour les plus récentes), occupent un vaste espace de ce fait plutôt situé en bas des coteaux pour les villages étagés, en sortie/entrée de bourgs ou, en dans le cas des cœurs de village, sur des emprises souvent anciennes et pouvant correspondre à des domaines seigneuriaux (il n'est d'ailleurs pas rare qu'une ferme de ce type soit à l'origine d'un écart ou d'un hameau).



Ferme de la Métairie, à l'écart de Fain-lès-Moutiers (source Google Street View).

Cette typologie a évolué selon les mêmes trajectoires que l'activité et le territoire dont elle dépend : résidentialisation engendrant une reconversion de nombreuses annexes en habitations, mécanisation des pratiques entraînant l'abandon des hangars et granges devenus inadaptés. Le maintien d'une économie agricole, le caractère structurant de ces vastes emprises et l'absence de pressions foncières ont toutefois contribué à la pérennisation globale de ces ensembles bâtis emblématiques. Ces deux typologies liées à l'ancrage rural du Montbardois s'accompagnent de multiples édifices et ouvrages qui évoquent eux-aussi des aspects spécifiques de la vie rurale jusqu'à la Seconde Guerre mondiale : lavoirs, abreuvoirs, pédiluves, fontaines, moulins, ponceaux, bassins à rouir, crois de chemin et de station, abris, etc. Les espaces partagés comme les cours communes (aujourd'hui des sentes, ruelles ou impasses semi-privées) souvent dotées de puits qui avaient également un caractère public ou les aménagements délimitant les propriétés et parcelles comme les murets sont également des témoins de ce rapport au territoire et à sa mise en culture. Il s'agit toutefois moins de typologies homogènes, avec des normes et variantes bien établies, que des catégories larges (patrimoine hydraulique, patrimoine religieux, etc.) permettant d'appréhender le territoire, son passé et son évolution. Chaque élément composant ce « petit patrimoine » est un *unicum* à mettre en relation avec son contexte.

Les maisons bourgeoises et leurs déclinaisons (maisons de bourg, maisons à boutiques) ne relèvent pas du patrimoine vernaculaire dans la mesure où leurs caractéristiques architecturales (composition, style) et matériaux sont exogènes. Elles témoignent ainsi davantage d'un goût, d'une mode, d'un standard largement diffusé que du contexte local duquel elles cherchent par ailleurs à se démarquer avec leurs références néoclassiques (symétrie des percements, frontons, tables et pilastres), régionalistes (pans de bois, demi-croupes de toit) ou à la modernité (usage de la brique, de la céramique).

Cette typologie constitue toutefois une évolution régulièrement observée de la maison rurale et des logis des fermes sur cour, notamment dans les localités ayant connu un regain démographique et économique au XIX^e siècle du fait de la présence d'industries (Buffon, Marmagne, Touillon). Elle s'inscrit aussi souvent au sein d'emprises bâties traditionnelles avec lesquelles elles partagent un mode d'implantation similaire : à l'alignement ou en léger retrait de la voie et sur toute la largeur de la parcelle, de sorte à former un front de rue continu. Elle représente enfin une part significative du bâti ancien de Montbard, dont le statut précoce de ville a conféré très tôt un caractère urbain marqué aux constructions, ainsi que, dans une moindre mesure et avec des traits spécifiques, des noyaux d'anciennes petites cités médiévales comme Rougemont.

Une découverte des paysages favorisée par une abondance de points hauts et d'ouvertures visuelles

Éléments bâtis structurants les vues et faisant office de repère dans le paysage

Bien que les éléments de topographie constituent les principaux points de repère dans le paysage, plusieurs éléments bâtis constituent également des éléments phare dans le paysage. En effet, les perceptions du territoire se caractérisent aussi par la présence d'éléments construits, permettant de mieux saisir l'histoire du territoire, de se repérer dans le paysage et d'appartenir à celui-ci.

Au sein du Montbardois, les marqueurs bâtis les plus identifiants se distinguent par une architecture singulière qui se détache du tissu urbain (clochers d'église, château, etc.) ou des espaces agricoles (silo, etc.). Toutefois, compte tenu du cloisonnement des perceptions engendré par le relief et la végétation, aucun d'entre eux ne constitue un point de repère à l'échelle du territoire.



Les paysages ouverts de l'Auxois (à gauche) et du Plateau du Duesmois (à droite) favorisent l'émergence de points de nouveaux repères dans le paysage, liés aux pratiques agricoles.

Tour de l'Aubespain, émergeant du tissu urbain de Montbard.

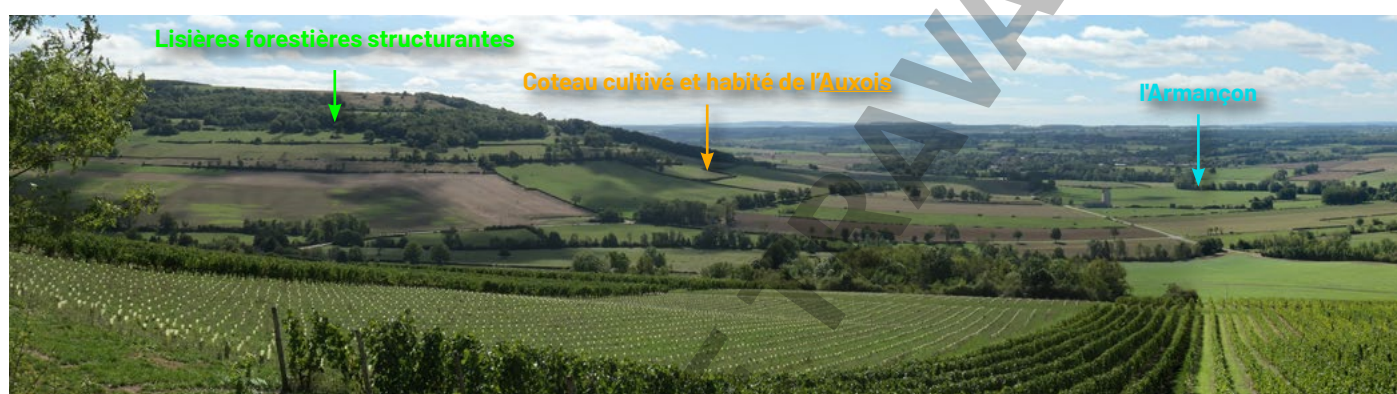


Sur le Plateau du Duesmois, l'église de Fontaines-les-Sèches annonce la présence du bourg dans le paysage.

Fenêtres visuelles donnant à voir le paysage depuis les hauteurs

Au-delà des cônes de vue cadrés par le tissu urbain offerts par les bourgs inscrits en rebord de plateau, quelques secteurs du territoire offrent de véritables points de vue panoramiques. Situés sur les parties hautes des coteaux de la moitié sud du territoire, ceux-ci offrent des vues larges et lointaines sur les paysages de l'Auxois et de la vallée de la Brenne. Ces points de vue permettent d'appréhender la structuration du territoire, notamment les modalités d'insertion du bâti par rapport au relief, mais également l'imbrication des différentes occupations du sol, qui texturent le paysage.

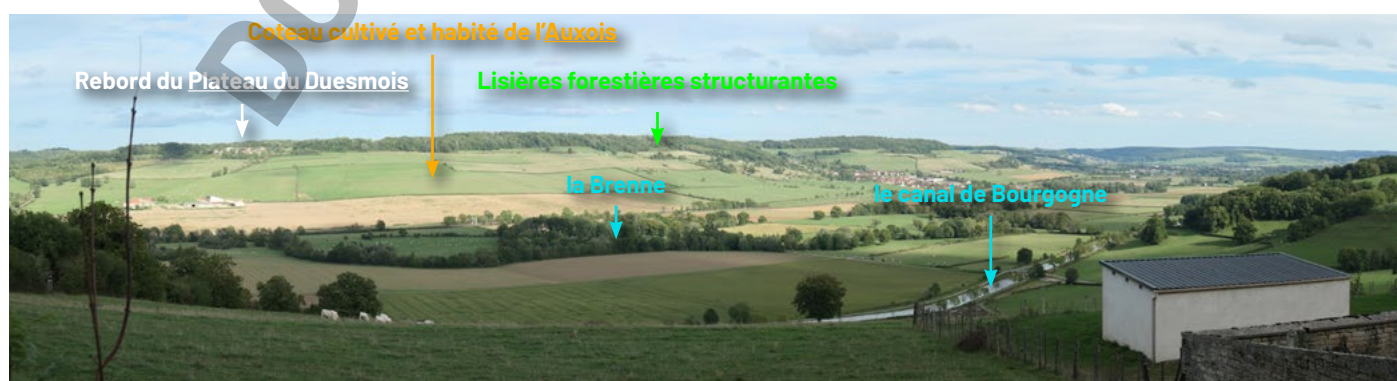
De manière générale, ces points de vue sont rares sur le territoire. Le relief peu prononcé du Plateau du Duesmois n'offre pas les conditions nécessaires à de telles fenêtres visuelles, et les boisements qui ceignent les rebords de plateau limitent les échappées visuelles là où le relief le permettrait.



Large panorama sur les paysages de l'Auxois depuis les coteaux cultivés de la vallée de l'Armançon. Les vignes et les parcelles agricoles ouvertes ménagent une vaste fenêtre visuelle permettant d'apprécier les paysages au-delà du Montbardois.



À Montbard, les vestiges du château des Ducs de Bourgogne offrent des vues panoramiques sur la ville et sur une portion de la vallée de la Brenne.



À Benoisy, le versant sud de la vallée de la Brenne offre un panorama remarquable sur les paysages de la vallée et ses éléments de structuration.



Depuis le versant nord de la vallée de la Brenne et le rebord du Plateau du Duesmois, le hameau de la Bergerie offre un rare point de vue panoramique sur les paysages de la vallée.



Compte tenu de son implantation sur un rebord de plateau, le hameau de Saint-Just offre de larges fenêtres visuelles sur les paysages de l'Auxois.



Les coteaux cultivés aux abords de Champ-d'Oiseau offre de larges points de vue sur la vallée du Dandarge.

Alignements d'arbres accompagnant les axes de communication

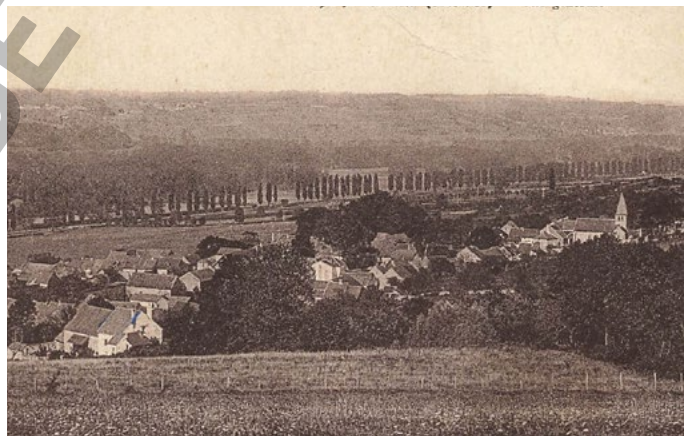
Le réseau de transport du Montbardois, en particulier sur les plateaux ou dans les fonds de vallée, se caractérise par de nombreux alignements d'arbres accompagnant les voies. Autrefois plus nombreux, ceux-ci sont encore bien présents et permettent de rythmer les perceptions du paysage depuis les axes de communication qu'ils accompagnent. Révélant le tracé des routes ou du canal de Bourgogne, ils permettent de rompre la monotonie des vastes paysages ouverts, notamment sur le Plateau du Duesmois.



Les alignements arborés accompagnant les routes, ou le canal de Bourgogne, rythment les perceptions du paysage depuis ces axes, et soulignent leur importance dans le paysage.



Au sein des paysages agricoles ouverts du Plateau du Duesmois, les alignements d'arbres bordant les axes de communication permettent de révéler le réseau routier dans le paysage.



Les arbres d'alignement qui accompagnent la route départementale D905 sont particulièrement visibles sur cette carte postale ancienne de Seigny (source : Delcampe).

Itinéraires de randonnée proposant une découverte active des paysages

Traversé par de nombreux sentiers de randonnée, dont le tour de Bourgogne à vélo et le GR213, le Montbardois offre de nombreuses possibilités de découverte de ses paysages. Alternant entre sommets ou fonds de vallée cultivés, coteaux escarpés et villages préservés, ces itinéraires de randonnée proposent une découverte active des paysages du territoire et de leur diversité. Au même titre que les points de vue panoramiques, ils permettent d'appréhender, à moindre échelle, la composition et la structuration des paysages qui composent le territoire.

DES PAYSAGES EN MUTATION, SOUMIS À UNE INTENSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET IMPACTÉS PAR DES DYNAMIQUES URBAINES CONCENTRÉES DANS LA VALLÉE DE LA BRENNE ET AUTOUR DE MONTBARD

Le paysage n'est pas un élément figé. Il évolue au gré des saisons, mais aussi sur le long terme. Le paysage est un support dynamique révélateur des politiques du territoire et des grands équilibres d'occupation du sol.

Ainsi, l'ensemble des politiques spatiales et d'aménagement influence la construction des paysages. En la matière, les paysages du Montbardois subissent des mutations en lien avec le développement urbain et les pratiques agricoles et forestières.

Ces évolutions sont mises en évidence par l'étude de cartes postales anciennes ou par la comparaison de différentes photographies aériennes réalisées entre 1950 et aujourd'hui.

Cette étude fait le constat des évolutions, des changements opérant dans les paysages.

N.B : La *cartographie des dynamiques paysagères* proposée page suivante a été réalisée au format A0 à l'échelle du 35 000^{ème}. Elle a été établie à partir d'observations de terrain et des bases de données disponibles. Les éléments cartographiés ne sont donc pas exhaustifs. La cartographie est disponible dans son format d'origine en annexe du dossier.

DYNAMIQUES PAYSAGÈRES DE LA CC MONTBARDOIS



Des extensions résidentielles générant une diversité d'impacts paysagers et multipliant les situations de frange

- Développement d'extensions urbaines en pente générant de forts impacts paysagers
- Développement d'extensions urbaines en plaine multipliant les situations de frange
- Frange urbaine avec le milieu agricole
- Frange urbaine avec le milieu forestier
- Frange urbaine avec un cours d'eau

Une urbanisation distendue perturbant la lecture des formes urbaines

- Coupures vertes sous pression le long des principaux axes de communication
- Dynamique d'étalement urbain générant des traversées urbaines distendues
- Développement de zones d'activités dégradant la périphérie des bourgs

Une intensification des pratiques agricoles générant une modification des perceptions du territoire

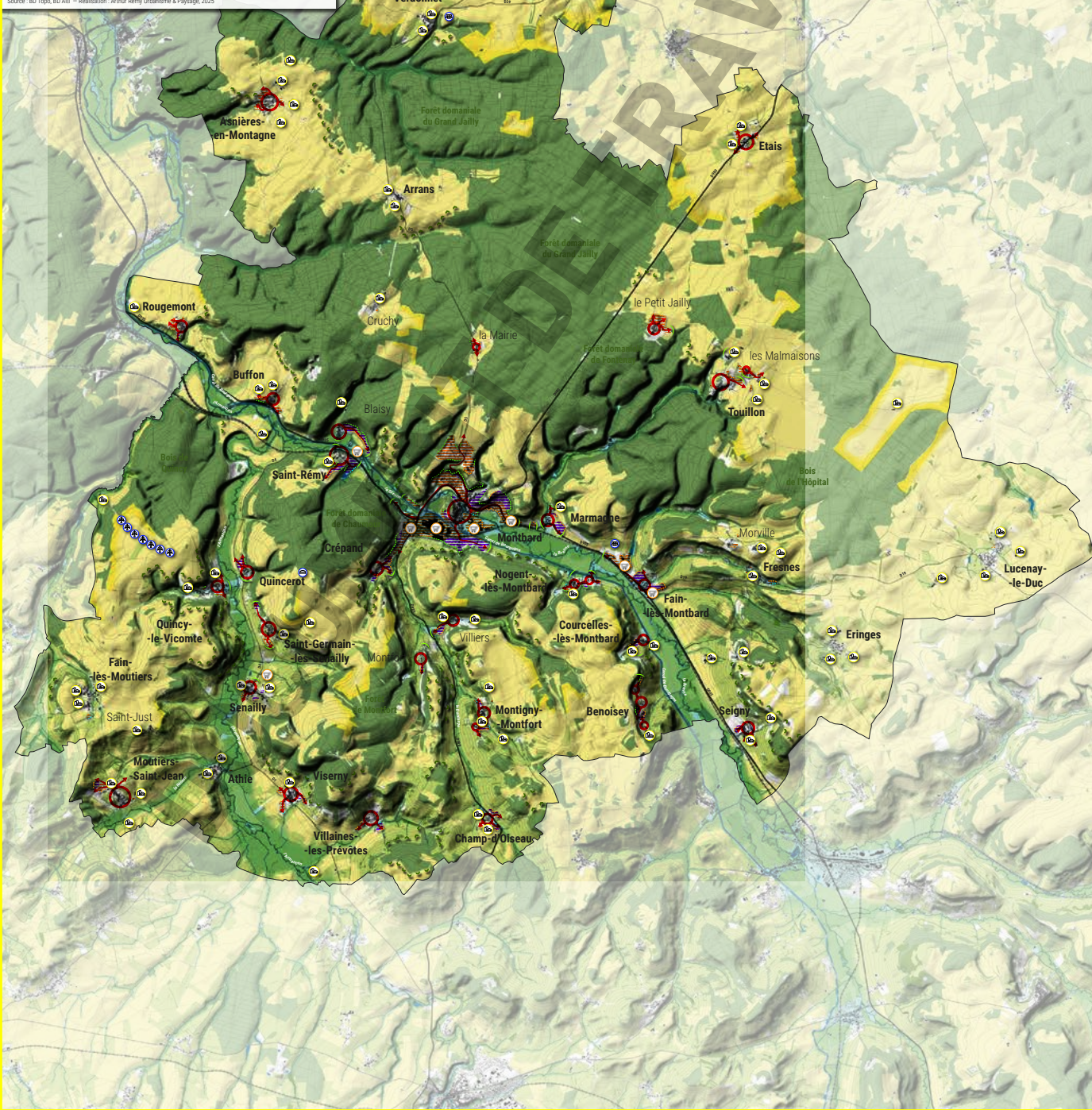
- Multiplication des bâtiments agricoles de grandes dimensions
- Dynamique d'ouverture paysagère et d'extension des surfaces agricoles
- Dynamiques de fermeture paysagère et d'abandon des pentes

L'émergence de nouveaux motifs paysagers liés à la production d'énergie

- Parc éolien de Quincy-le-Vicomte
- Parcs photovoltaïques et agrivoltaïques
- Unité de méthanisation

0 2,5 5 km

Source : BD Topo, BD Alti - Réalisation : Arthur Remy Urbanisme & Paysage, 2025



Une construction historique des paysages du Montbardois mettant en évidence de grandes continuités et des ruptures à l'échelle du territoire

Lecture rétrospective de la formation de la charpente paysagère

→ Une bipartition historique entre Auxois et Châtillonnais

La dualité géographique entre vallées de l'Auxois et Plateau du Duesmois s'accompagne de différenciations historiques entre le sud et le nord de l'actuel territoire du Montbardois. Ainsi, durant la période gauloise et jusqu'à la conquête romaine, Bas-Auxois (partie sud de la vallée de l'Armançon) et Haut-Auxois (partie est de la vallée de la Brenne) se situent dans l'ère de rayonnement de l'oppidum d'Alésia (actuelle Alise-Sainte-Reine) tenu par les Mandubiens tandis qu'au nord de la Brenne prévaut l'influence des Lingons qui occupent notamment Langres et Dijon.

Au XVI^e siècle, la majorité des communes autour de Montbard dépendent, sur le plan administratif, du bailliage de Semur-en-Auxois (qui compte alors un tribunal, un grenier à sel, etc.) et, sur le plan spirituel, du diocèse de Langres (siège de l'évêché).

Cette distinction géographique influe sur la physionomie des noyaux villageois anciens. Au nord, sur le Plateau du Duesmois, la double nécessité de se protéger et d'économiser les terres arables engendre de nombreux villages relativement compacts, à la fois défendus et circonscrits par des fortifications, à l'instar du centre-bourg de Nesles-et-Massoult, de Fontaines-les-Sèches, de Verdonnet, etc. Au sud, dans les vallées de l'Armançon, du Dandarge et de la Brenne, les profils étirés ou étagés des villages-rues, éventuellement fortifiés, sont plus fréquents, tirant partie des replats naturels et des talwegs comme Quincy-le-Vicomte, Saint-Germain-lès-Senailly, Moutiers-Saint-Jean, etc.

La Brenne, qui délimite les deux unités paysagères formant le Montbardois, conditionne le développement des communes qui la bordent. Doublée par le canal de Bourgogne ouvert en 1832, puis par la ligne de chemin de fer en 1851, cette rivière ainsi que certains de ses affluents, tels que le ru de Fontenay, alimentent des installations industrielles ou artisanales à l'origine, au XIX^e siècle, de la rénovation voire de la recomposition de certains noyaux anciens comme ceux de Touillon ou de son hameau du Petit-Jailly, puis au cours du XX^e siècle d'extensions significatives à Saint-Rémy, Crépand, Montbard, Marmagne, Nogent-lès-Montbard, Fain-lès-Montbard, Touillon et Seigny.

Témoignant d'une inversion de la dynamique administrative, l'arrondissement de Montbard remplace depuis 1926 ceux de Châtillon-sur-Seine et de Semur-en-Auxois.

→ Des activités, des réseaux et le patrimoine comme traits d'union du territoire

À Montbard, la Métal'Valley et ses fonderies, implantées à partir de la fin du XIX^e siècle (1895 pour la première usine, la Société Française des Corps Creux), sont l'héritage d'une véritable tradition de la métallurgie en Montbardois, riche en bois et minerais. Outre l'exploitation de gisements de fer, notamment repérés pour l'Antiquité dans le Châtillonnais, pour le Moyen Age dans le vallon de Fontenay et pour l'époque moderne dans la partie nord de la vallée de l'Armançon, plusieurs sites de travail du métal ont été mis au jour à Champ-d'Oiseau, Fain-lès-Moutiers, Villaines-les-Prévôtes et Viserny, d'abord associés à des villas gallo-romaines puis à des établissements du haut Moyen Age. Ils préfigurent les emblématiques forges médiévales et modernes de l'abbaye de Fontenay à Marmagne et de Buffon, protégées au titre des monuments historiques.

Omniprésente, l'agriculture, qui fut pendant des siècles le principal moteur économique du territoire, continue de marquer les paysages du Montbardois : vastes étendues céréalières du Plateau du Duesmois, bois et forêts en sylviculture couronnant les émergences naturelles, vallées bocagères de l'Auxois et zones urbanisées. Ces dernières sont en effet composées, presque intégralement s'agissant des noyaux historiques et plus ponctuellement mais sur de vastes emprises pour les extensions contemporaines, de fermes, d'anciennes maisons rurales et d'installations agricoles constituant pour certaines typologies un patrimoine structurant du fait de leur récurrence, de leur caractère urbain et paysager, de leur usage des matériaux locaux et de leur histoire.

Situé entre le bassin méditerranéen et l'Europe du Nord et de l'Est, le Montbardois est une terre de passage parcourue par des voies de communication dont la persistance ou l'inflexion de l'importance et de la trajectoire ont influé au fil des siècles sur l'évolution des communes du territoire. Durant la protohistoire, le rayonnement régional de l'oppidum d'Alésia, au sud de l'actuelle communauté de communes, en fait notamment un nœud routier dont deux voies traversent le Montbardois du nord-ouest vers le sud, depuis Tonnerre; et du nord au sud depuis Vertault. En dépit du déclin de la cité mandubienne après la conquête romaine, ces deux itinéraires ont perduré durant la période gallo-romaine, et bien au-delà s'agissant du premier, reporté au XVIII^e siècle en tant que « route de Tonnerre à Dijon » sur la carte de Cassini, et « route n° 12 » dans l'Atlas général des routes de Province de Bourgogne. Celle-ci entrait alors dans le Montbardois par Rougemont, longeait l'Armançon puis la Brenne en traversant Buffon, Saint-Rémy, Montbard, Marmagne et continuait plein est à travers Fresnes puis Lucenay-le-Duc. Un diverticule s'en détachait à Marmagne pour suivre le cours de la Brenne vers le sud-est jusqu'à Seigny, puis l'ancienne Alésia (Alise-Stainte-Reine). De nos jours, la route vers Dijon ou route départementale D905 traverse le Montbardois selon un tracé similaire : délaissant Rougemont pour se couler dans le lit de la rivière en contrebas, elle relie toutes les communes de la vallée de l'Armançon - Brenne depuis Buffon jusqu'à Seigny, le diverticule du XVIII^e siècle étant ainsi devenu l'axe majeur.

La seconde route d'importance parcourant le Montbardois, la D980 dite « route n°16 » au XVIII^e siècle, qui, du nord-est vers le sud, relie Étais à Montbard puis suit le Dandarge jusqu'à Champ-d'Oiseau, est héritée d'un itinéraire antique secondaire entre Châtillon-sur-Seine et Alésia qui a depuis obliqué vers Semur-en-Auxois. Sa déviation dans le courant des XIX-XX^e siècles par le village de Champ-d'Oiseau, qu'elle effleurait jusqu'alors, offre un exemple des importantes modifications urbaines que le déplacement d'un axe structurant engendre avec notamment le redécoupage d'îlots du noyau historique.



Extrait de la carte de Cassini (XVIII^e siècle) figurant les principales routes du Montbardois (en orange).

Si aucune polarité n'a été mise en évidence sur le territoire pour la période antique, le Montbardois est depuis le Moyen-Âge une terre où l'on fait étape, en particulier dans l'une des puissantes abbayes jalonnant les chemins de pèlerinage, qui contrôlaient tant juridiquement qu'économiquement leurs terres et dépendances. Aujourd'hui désaffectées voire disparues, elles constituent un patrimoine souvent discret mais majeur pour la compréhension de l'histoire locale. Fondée en 1118 par Bernard de Clairvaux, l'abbaye cistercienne de Fontenay, inscrite au patrimoine mondial, est l'exemple le plus éminent de ces établissements religieux qui ont contribué au rayonnement du territoire et à le façonner, notamment avec ses possessions à Fontaines-lès-Sèches, à Planay ou à Montbard (Petit Fontenet). L'ancien palais abbatial de Moutiers-Saint-Jean, protégé au titre des monuments historiques, constitue le témoin le plus récent et le mieux conservé de l'abbaye Saint-Jean-de-Réôme fondée au V^e siècle, et dont l'influence s'étendait sur tout le bassin versant de l'Armançon : paroisse d'Asnières-en-Montagne, seigneuries d'Athie, de Crépand et de Viserny, couvent féminin de Rougemont. Entre Verdonnet et Asnières-en-Montagne, l'abbaye féminine du Puits-d'Orbe, ruinée dès le XVII^e siècle, fut jusqu'à la guerre de Cent Ans un lieu prospère ayant possiblement des possessions à Arrans et Montigny-Montfort (ancien prieuré de Montfort).

Outre les abbayes, il convient de citer comme patrimoine ayant marqué l'histoire du territoire le prieuré de Courtangis, autrefois paroisse indépendante et aujourd'hui écart de Crépand jouxtant le sud de Montbard, qui comportait dès le V^e siècle un prieuré ayant vu naître Jean de Réôme, fondateur de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean, et dont l'église avait pour succursale celle de Montbard. Courtangis, Crépand, Buffon et quelques autres localités du Montbardois sont aussi associées, avec Montbard dont sont originaires les naturalistes Georges Louis Leclerc de Buffon et de Louis Jean Marie Daubenton, à plusieurs travaux scientifiques sur l'élevage ovin, la dureté du bois ou la métallurgie ainsi qu'à l'élaboration de la grande entreprise encyclopédique de l'Histoire naturelle (publiée à partir de 1749). Le territoire compte par ailleurs plusieurs châteaux protégés au titre des monuments historiques, comme Rochefort à Asnières-en-Montagne ou Montfort à Montigny-Montfort, qui sont les remarquables mais aujourd'hui esseulés représentants des dizaines de maisons fortes et sièges de seigneuries qui maillaient le territoire sous l'Ancien Régime, à l'instar de Lucenay-le-Duc (possessions ducales), Montbard (châtellenie), et Touillon (propriété de l'évêque d'Autun).

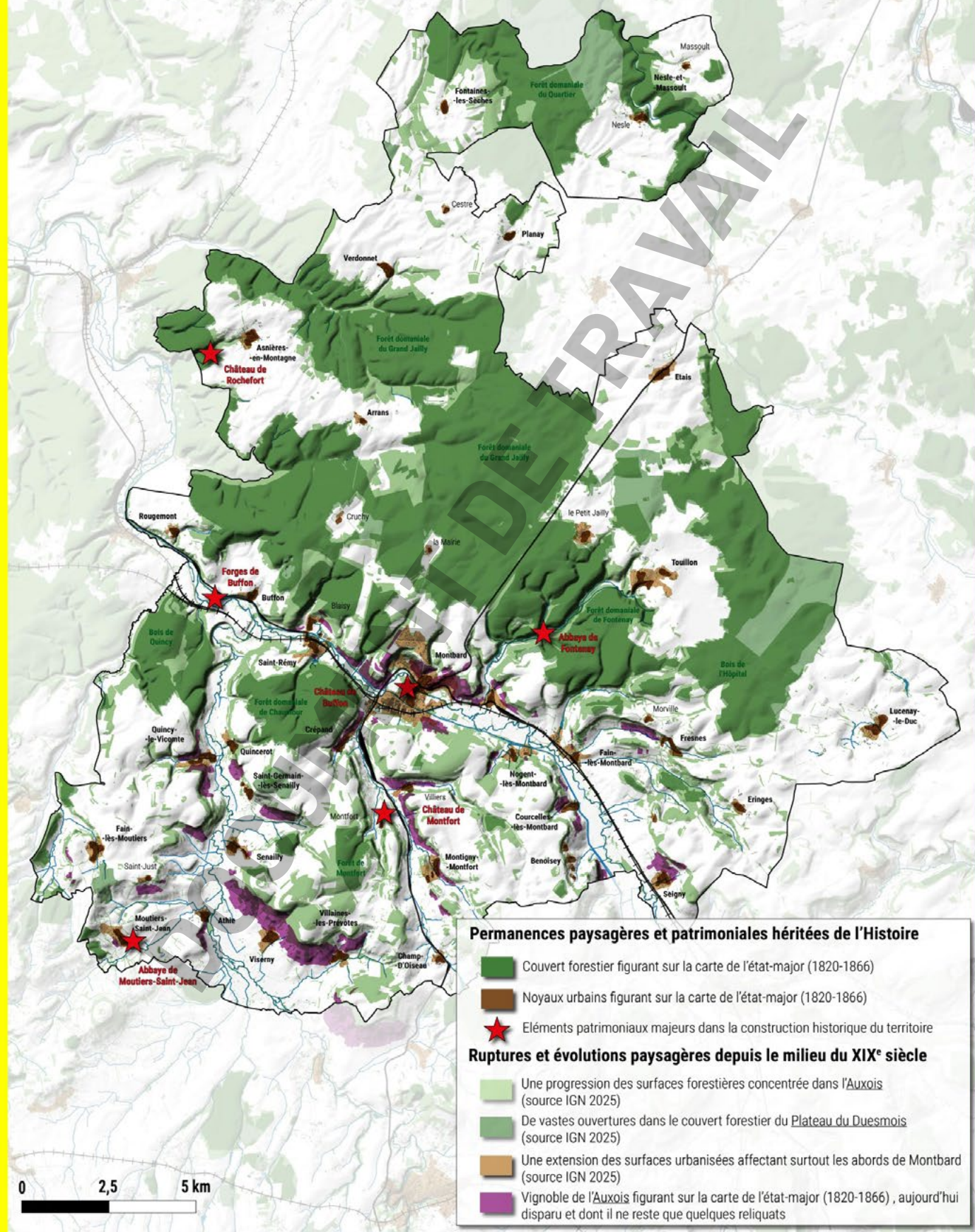
Construction historique des paysages du Montbardois et identification des permanences et des ruptures à l'échelle intercommunale

Le paysage n'est pas une entité figée, mais est en perpétuelle évolution. Il est un support dynamique permettant de visualiser les évolutions des rapports entre ses habitants et leur contexte géographique, mais également les évolutions dans les modes de vie de ces habitants. Ces changements de pratiques, urbaines, agricoles et sylvicoles notamment, laissent des traces dans les paysages. Ainsi, la lecture et l'analyse de cartographies anciennes permettent de reconstituer les paysages historiques et les modes de vie des populations de l'époque. Par extension, la comparaison de ces cartes anciennes avec les cartographies contemporaines permet de mettre en évidence des permanences, c'est-à-dire des éléments de paysage ayant peu ou pas changé, et des ruptures, des bouleversements dans la composition et la structuration des paysages.

À l'échelle du Montbardois, ce travail de reconstruction des paysages historiques et d'identification des permanences et des ruptures paysagères a été réalisé par comparaison de la carte de l'état-major (1820 - 1866) et de la carte IGN contemporaine. L'identification des permanences paysagères et patrimoniales, ainsi que des ruptures, a fait l'objet d'un travail cartographique présenté page suivante.

DOCUMENT DE TRAVAIL

CARTE DE LA CONSTRUCTION HISTORIQUE DES PAYSAGES DE LA CC MONTBARDOIS



→ Les permanences paysagères et patrimoniales du Montbardois

La comparaison des cartographies anciennes et contemporaines a permis de mettre en évidence les principales permanences identifiées dans les paysages du Montbardois.

Les principaux éléments ayant peu changé sur le pas de temps étudié sont les surfaces forestières et les clairières agricoles. En effet, dès le XIX^e siècle, voire XVIII^e siècle si l'on se réfère à la carte de Cassini, le Plateau du Duesmois est déjà structuré par de vastes surfaces boisées, délimitant des clairières cultivées au caractère ouvert. Si le contour de ces boisements a évolué avec le temps, de grandes portions forestières ont été conservées, et constituent le cœur des massifs forestiers actuels.

En ce qui concerne les formes urbaines, les centre-bourgs des différents villages constituent des noyaux historiques préservés. Ces espaces urbains, composés de constructions vernaculaires, constituent la trame urbaine du territoire à partir de laquelle se sont développées les formes urbaines actuelles. Le canal de Bourgogne, la voie ferrée ainsi que les principaux axes de communication, sont également des éléments hérités et qui structurent toujours les paysages de la vallée de la Brenne. Ces aménagements constituent des éléments clés dans le fonctionnement du territoire et ont constitué une base solide pour les évolutions urbaines et paysagères constatées dans la vallée de Brenne pendant le XX^e siècle.

Le territoire du Montbardois a également hérité d'éléments patrimoniaux remarquables, qui témoignent du fonctionnement et de l'organisation historique du territoire d'un point de vue politique et religieux. Ces éléments, principalement des châteaux et des abbayes, constituent des éléments phares du patrimoine architectural du Montbardois, qui participent à son rayonnement touristique et culturel.

Si ces éléments de permanences ont tout de même subis le passage du temps (défrichement, modifications architecturales, réorganisation de centres-bourgs, abandon, etc.) ils conservent des caractéristiques qui permettent de structurer le territoire. Ces éléments constituent un héritage historique sur lequel se sont construits les paysages actuels du Montbardois.

→ Les ruptures paysagères à l'échelle du Montbardois

Si le Montbardois a hérité d'éléments patrimoniaux et de structures paysagères historiques, les évolutions politiques, économiques et sociales réalisées depuis le XIX^e siècle ont laissée une trace visible dans les paysages.

En ce qui concerne les espaces boisés, la modification et l'intensification des pratiques agricoles dans l'Auxois et sur le Plateau du Duesmois se traduit de manière différente dans le paysage. Si au sud l'abandon des pentes a conduit à une extension nette des surfaces boisées, le nord du territoire se distingue par la création de grandes ouvertures cultivées au sein des massifs forestiers. Le caractère très contrasté des paysages du XIX^e siècle, avec un Auxois très ouvert et un Plateau du Duesmois plus boisé, s'estompe progressivement, générant des paysages mosaïques.

Les espaces urbanisés, en particulier ceux situés dans la vallée de la Brenne et autour de Montbard, ont également été l'objet de ruptures dans les logiques historiques de développement urbain. La comparaison cartographique permet de mettre en évidence que le développement urbain réalisé depuis le XIX^e siècle ne suit plus les schémas de développement historiques liés aux contraintes du contexte géomorphologique. Les extensions urbaines, résidentielles, commerciales et industrielles, ont été favorisées par la présence des grands axes de communication cités précédemment. Le réseau de bourgs compacts qui caractérisait les paysages urbains du Montbardois au XIX^e siècle s'est effacé, pour laisser place à des formes urbaines moins denses, et polarisées par les axes de communication.

En ce qui concerne les pratiques agricoles, la principale rupture paysagère ayant affecté le territoire du Montbardois, et plus particulièrement l'Auxois, est la disparition quasi-totale du vignoble. Autrefois très étendu, le vignoble de l'Auxois était constitué de vastes parcelles de vignes occupant principalement les versants des buttes-témoins orientés vers le sud et l'est. Les parcelles étaient principalement concentrées à proximité des bourgs, notamment à Montbard, Fresnes et autour de Viserny, et constituaient un motif paysager pratiquement indissociable des formes urbaines au sud du territoire. Toutefois, à la fin du XIX^e siècle, la crise du phylloxéra ainsi que les ravages de l'oïdium et du mildiou marquent le déclin et la disparition du vignoble. Autrefois cheffe de file de l'agriculture dans l'Auxois, la viticulture a cédé sa place à l'élevage bovin, qui est devenu une pratique agricole très répandue dans le Montbardois. Aujourd'hui, seules quelques parcelles de vignes éparpillées sur les versants de la vallée de l'Armançon constituent des reliquats de ce passé viticole. Leur culture est reconnue par l'IGP de zone " Coteaux-de-l'Auxois ".

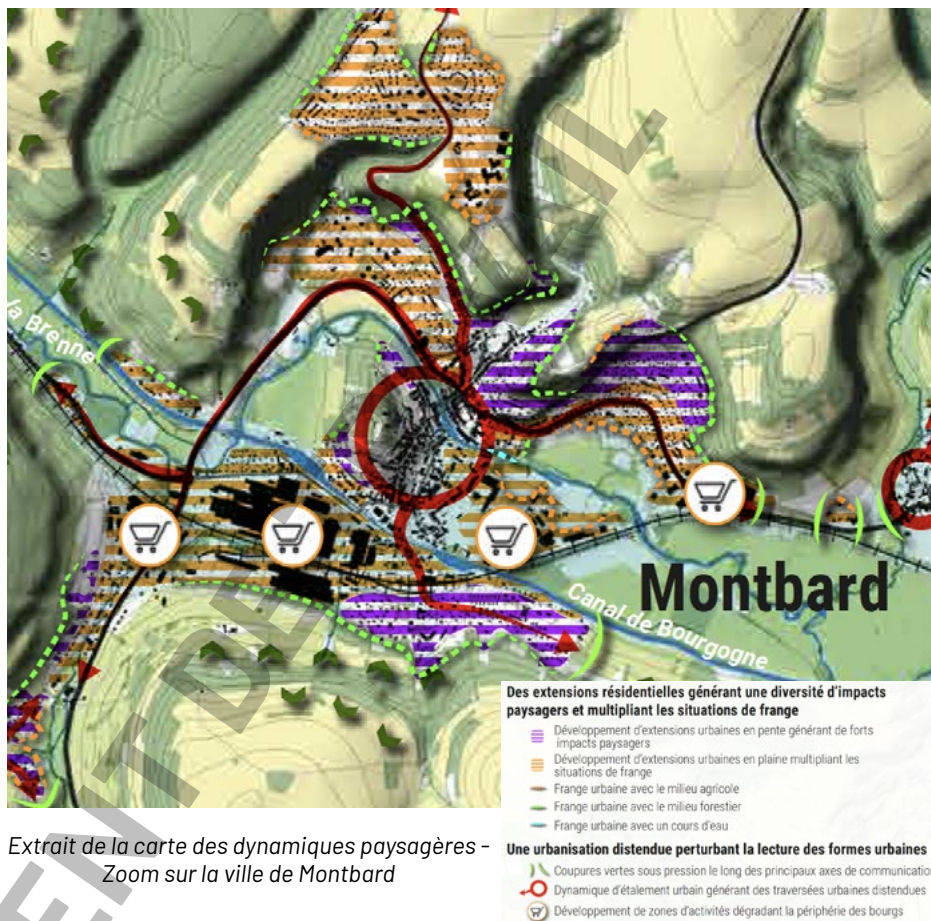
Ces quelques éléments de rupture paysagère à l'échelle de territoire permettent de souligner le caractère changeant du paysage, mettant en exergue des dynamiques urbaines, agricoles mais aussi sylvicoles toujours à l'œuvre de nos jours. L'identification et la caractérisation de ces dynamiques constitue l'objet des parties suivantes du diagnostic paysager et patrimonial. Les dynamiques ainsi que leurs effets paysagers, en termes de structuration et de perception, seront abordés dans les pages suivantes.

Des extensions résidentielles concentrées sur les versants de la vallée de la Brenne et sur le rebord du Plateau du Duesmois, générant une diversité d'impacts paysagers et multipliant les situations de frange

Des extensions résidentielles en plaine et en pente générant une diversité d'impacts paysagers

Les dynamiques résidentielles et de croissance démographique ont des impacts sur les paysages, et se traduisent dans le Montbardois par un développement d'habitat individuel en extension des unités urbaines historiques.

En plaine, ces extensions constituent, dans une certaine mesure, des nappes de constructions pavillonnaires en périphérie des bourgs et le long des axes de communication. Principalement concentré en périphérie de Montbard, dans la vallée de la Brenne et sur le rebord du Plateau du Duesmois, ce développement perturbe la lisibilité des formes urbaines historiques, qui ne se distinguent plus dans le paysage.



En pente, ces extensions génèrent des impacts paysagers importants en raison des travaux de terrassement réalisés lors de la construction. Ces modifications de la topographie, ainsi que la construction d'extensions pavillonnaires en pente, perturbent la lisibilité des lignes de relief et conduisent à un effacement de ces éléments structurants du paysage.



Les pavillons implantés en pente à la cité de Verdun, à Montbard, constituent une nappe urbaine étendue.



Les extensions résidentielles à Villiers sont particulièrement visibles depuis les axes de communication.

Des franges urbaines à l'origine d'effets de rupture avec les espaces agricoles et naturels

Le développement d'extensions pavillonnaires en périphérie des bourgs génère des franges abruptes entre le tissu urbain et les espaces agricoles ou naturels voisins. En effet, les extensions ont été réalisées sans proposer un traitement des limites parcellaires en interface avec les espaces environnants, réduisant ainsi l'insertion paysagère des aménagements. Dans la majorité des cas, ces franges sont matérialisées par un linéaire de clôture ou une haie monospécifique, accentuant l'effet de rupture.



Extensions pavillonnaires à Montbard, en pente et sur le plateau, perturbant la lisibilité du rebord de plateau.



La frange urbaine au nord de Montbard génère une rupture en ne proposant pas de transition paysagère avec le contexte agricole.

Une urbanisation distendue, polarisée par la ville de Montbard et diminuant la lisibilité des formes urbaines dans la vallée de la Brenne

Des coupures vertes sous pression concentrées dans les vallées

Les coupures vertes constituent une zone agricole ou naturelle entre deux noyaux urbains, qui permet de les identifier l'un de l'autre. Ces coupures vertes rythment l'appréhension des paysages urbains depuis la route. Zones non urbanisées entre deux centralités, elles empêchent les phénomènes de conurbation. Le développement urbain, lorsqu'il est réalisé le long des axes de communication, implique une diminution de l'épaisseur de ces espaces de respiration. Lorsque deux noyaux urbains sont proches, la diminution de l'épaisseur de la coupure verte complique l'identification des centres urbains.

Compte tenu des contraintes du relief, les coupures vertes sous pression sont abondantes dans les vallées du territoire, en particulier dans la vallée de la Brenne. En effet, la présence de la ville de Montbard et des principaux axes de communication a conduit à une concentration des dynamiques urbaines dans cet espace. De nombreuses coupures vertes sous pression sont alors identifiées le long de la route départementale D905 notamment, et tout autour de Montbard.

Entre Montbard et Crépand, la coupure verte qui séparait les bourgs a été complètement urbanisée, et une agglomération diffuse est identifiée dans ce secteur.



Entre 1950 et 2025, les extensions urbaines entre Crépand et Montbard ont gagné la totalité de la coupure verte séparant les bourgs, générant une agglomération diffuse entre les deux entités urbaines.

Une dynamique d'étalement urbain générant des traversées urbaines distendues

La dispersion de l'urbanisation dans le paysage produit, le long des axes de communication, des effets de traversées urbaines distendues. Compte tenu de l'absence de front urbain et de la moindre densité de ces extensions urbaines par rapport au tissu urbain historique, les constructions apparaissent diluées le long de la route. Ce phénomène se caractérise par une absence de marqueur de transition entre les espaces urbains et les espaces agricoles et naturels, ainsi que par un manque d'affirmation et de lisibilité de la centralité.

Sur le territoire du Montbardois, la plupart des unités urbaines sont concernées par ce phénomène avec plus ou moins d'intensité. Compte tenu de son développement urbain réalisé lors des dernières décennies, la ville de Montbard et ses alentours sont les plus affectés par cette dynamique.



A Moutiers-Saint-Jean, les extensions résidentielles génèrent un axe rectiligne et distendu.



La conurbation entre Montbard et Crépand génère un paysage urbain distendu, dégradant les perceptions du paysage au sein du tissu urbain.



Au sud-est de Montbard, des extensions pavillonnaires réalisées le long du canal de Bourgogne perturbent les perceptions en entrée de ville.

Un développement de zones artisanales dégradant les entrées de bourg à Montbard et dans les villages voisins

L'accumulation de zones d'activités, de publicités et d'aménagements routiers standardisés en entrée de ville en perturbe la lisibilité, et en dégrade les perceptions. Le développement de vastes zones artisanales, sans recherche de qualité architecturale ou paysagère dégrade les perceptions de ces secteurs clés dans l'appréhension des paysages urbains du territoire.

C'est notamment le cas à Montbard, où le large fond de vallée ménagé par la Brenne a permis le développement de vastes zones artisanales et industrielles. Au sud, en entrée de Crépand, la zone artisanale a en partie urbanisé la coupure verte qui séparait le bourg, générant ainsi un phénomène de conurbation entre les deux entités urbaines. Des zones artisanales de moindre envergure ont également été développées à Fain-lès-Montbard et à Saint-Rémy, dégradant les perceptions de ces bourgs depuis la départementale D905.



La zone artisanale de Fain-lès-Montbard, implantée le long de la départementale D905, dégrade les perceptions en entrée de bourg.



Entre Montbard et Crépand, la zone artisanale génère des perceptions au caractère routier.



À Senailly, des locaux d'entreprises banalisent les perceptions du paysage en entrée de bourg et génèrent des franges abruptes.

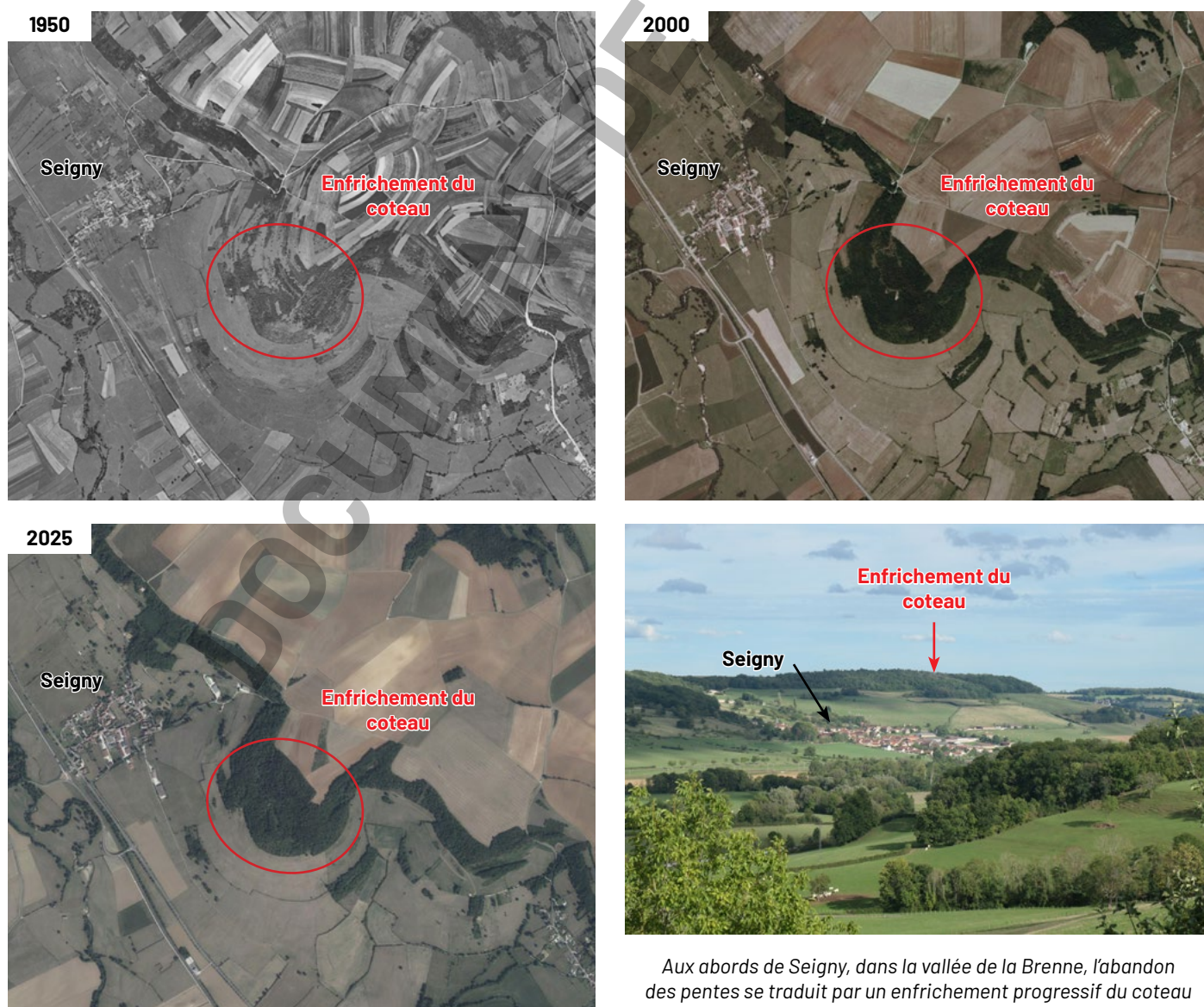
Une intensification des pratiques agricoles conduisant à une modification des perceptions du territoire

Une dynamique de fermeture paysagère et d'abandon des pentes qui se stabilise

Si une grande partie du territoire du Montbardois est destinée aux activités agricoles, et qu'une logique d'étagement des pratiques est lisible dans le paysage, celles-ci sont généralement concentrées sur les plateaux ou en fond de vallée, où le relief est le moins prononcé.

Toutefois, les espaces de pentes en rebord de plateau ou en versant de vallée sont concernés par une dynamique de fermeture paysagère liée à un abandon des pratiques agricoles sur ces espaces. Bien que des pratiques agricoles y subsistent ponctuellement, le relief plus prononcé en complique la mise en culture, conduisant à leur abandon progressif. Les parcelles délaissées s'enrichissent, fermant les perceptions depuis ces espaces. Le cordon boisé ceinturant le plateau sommital s'épaissit, les boisements descendent les pentes et appauvrissent les paysages de coteaux en remplaçant les prairies, les vergers et les vignes qui les occupent.

Compte tenu des amples variations du relief au sud du territoire, cette dynamique de fermeture paysagère concerne principalement l'Auxois. C'est notamment le cas des versants des vallées de l'Armançon, de la Brenne et du Dandarge. Cette dynamique semble s'être atténuée depuis le début des années 2000.



Aux abords de Seigny, dans la vallée de la Brenne, l'abandon des pentes se traduit par un enrichissement progressif du coteau aboutissant à un cordon boisé ceinturant le plateau sommital.

Une occupation du sol montrant des signes d'une intensification des pratiques agricoles

Contrairement aux espaces de pente, ponctuellement concernés par un abandon des pratiques agricoles, les espaces cultivés en plateau ou en fond de vallée montrent des signes d'une intensification des pratiques agricoles.

Cette intensification des pratiques est particulièrement perceptible au nord du territoire, sur le Plateau du Duesmois, et se traduit dans les paysages par l'ouverture à l'agriculture de vastes parcelles autrefois boisées. En de nombreux secteurs, les lisières forestières reculent pour laisser place à des espaces agricoles. Ponctuellement, des clairières agricoles entières ont été ouvertes au milieu du couvert forestier afin d'en permettre la mise en culture. Cette dynamique d'ouverture des paysages permet d'élargir et d'approfondir les fenêtres visuelles, donnant ainsi à voir les paysages du plateau.



Sur le Plateau du Duesmois, aux abords de Touillon, l'intensification des pratiques agricoles se traduit dans les paysages par l'ouverture d'une vaste clairière agricole au sein des massifs forestiers.

Dans les fonds de vallée, l'intensification des pratiques agricoles se traduit par un desserrement du réseau bocager. Autrefois plus dense, notamment dans la vallée de l'Armançon, le réseau de haie délimitant les prairies a ponctuellement été arraché dans le but d'agrandir les parcelles agricoles, d'en favoriser l'exploitation et d'améliorer les rendements. Si ces ouvertures permettent de dégager les vues sur les espaces de vallée, la disparition du bocage conduit également à la disparition ou à l'atténuation des ambiances paysagères associées. Les fonds de vallée perdent progressivement leur caractère intime et bucolique pour prendre l'aspect d'espaces ouverts au caractère plus monotone.



Dans la vallée de l'Armançon, aux abords d'Athie, l'intensification des pratiques agricoles se traduit par la disparition du réseau bocager.

De manière générale, l'ensemble du territoire est concerné par une simplification du parcellaire et par une transition des pratiques agricoles, de la polyculture vers la monoculture. Cet appauvrissement de l'occupation du sol et la perte de la diversité des cultures qui texturaient les paysages, conduit à une homogénéisation et à une standardisation des espaces agricoles du Montbardois.

Une multiplication de bâtiments agricoles de grandes dimensions à proximité des bourgs

Associé aux modifications dans l'occupation du sol, le développement de vastes bâtiments agricoles sur le territoire est un autre signe de l'intensification progressive de l'agriculture. Majoritairement développés à proximité des bourgs, ces vastes constructions viennent ceinturer les centres-bourgs historiques générant un contraste fort entre leur caractère moderne et l'aspect historique et préservé des villages. Compte tenu de leur volume et de leur localisation, ces bâtiments perturbent nettement la lecture des unités urbaines dans le paysage. En raison des matériaux mobilisés pour leur construction, ils sont très prégnants dans les perceptions et concurrencent les silhouettes villageoises.

Ponctuellement, ces bâtiments agricoles ont été réalisées ex-nihilo, au milieu d'espaces agricoles. Ils modifient alors nettement les perceptions du paysage, en introduisant des éléments modernes et de grandes dimensions au sein d'espaces très ouverts et majoritairement agricoles.



À Éringes, les bâtiments agricoles s'implantent à proximité immédiate du bourg, l'encerclant presque totalement.



Bâtiments agricoles à Éringes (à gauche) et Asnières-en-Montagne (à droite), contrastant dans le contexte agricole par leur architecture moderne.



À Planay, les bâtiments agricoles implantées en périphérie du bourg perturbent la lecture du front urbain, et entrent en concurrence visuelle avec le clocher de l'église.

L'émergence de nouveaux motifs paysagers liés à la production d'énergie

Un développement éolien générant des impacts visuels étendus mais qui restent maîtrisés

Les mutations paysagères qui affectent le Montbardois se traduisent également par l'apparition d'un nouveau motif paysager, l'éolien. Cantonné au parc éolien de Quincy-le-Vicomte, le motif éolien génère des impacts paysagers étendus à l'échelle du territoire. En effet, ses sept éoliennes implantées en ligne sont visibles depuis de nombreux secteurs, en particulier à l'ouest du territoire. Néanmoins, compte tenu de son implantation en ligne et des inter-distances régulières entre les éoliennes, le parc de Quincy-le-Vicomte présente un aspect équilibré. Ponctuellement, depuis le rebord du Plateau du Duesmois aux alentours de Buffon, le parc éolien permet de souligner le relief dessiné par la vallée de l'Armançon. Il apparaît alors de manière relativement éloignée et ne perturbe pas la lisibilité de cet élément structurant du paysage.

Sur le territoire du Montbardois, plusieurs autres projets éoliens ont été accordés, sur les communes de Saint-Rémy et de Verdonnet notamment, ou sont actuellement en cours d'instruction.



Depuis Fain-lès-Moutiers (à gauche) ou Quincerot (à droite), le parc éolien de Quincy-le-Vicomte est visible de manière partielle, en partie dissimulé par le relief et la végétation.

Un développement ponctuel d'unités de méthanisation générant des impacts visuels à l'échelle locale

Située sur la commune de Quincerot, l'unique unité de méthanisation du territoire est moins prégnante dans les perceptions que le parc éolien de Quincy-le-Vicomte. Implantée à proximité d'une lisière forestière, en retrait par rapport aux axes de communication, l'installation est relativement discrète dans le paysage. Quand elle est perceptible, elle présente toutefois un aspect moderne, conféré par les matériaux mis en œuvre et par la forme de ses dômes. Elle contraste alors avec les espaces agricoles et forestiers voisins.



Compte tenu de sa localisation, l'unité de méthanisation de Quincerot n'est perceptible que de manière ponctuelle.



Ponctuellement, l'unité est très prégnante dans les vues et apparaît sur un point haut du relief, en covisibilité avec Quincerot.

Un développement de projets photovoltaïques mobilisant une diversité de formes et générant des impacts visuels à l'échelle locale

Le développement de modes de production d'énergies renouvelables sur le territoire se traduit également dans les paysages par l'apparition de centrales photovoltaïques au sol.

À Fain-lès-Montbard, le parc photovoltaïque au sol occupe le versant nord de la vallée de la Brenne et s'inscrit dans le prolongement de la zone commerciale existante. Compte tenu de son implantation, le parc est nettement visible depuis le versant opposé ou depuis les axes de communication.

À Verdonnet, le motif photovoltaïque est présent sous la forme d'un parc agrivoltaïque. Si cette forme permet de maintenir l'usage agricole de la parcelle tout en assurant une production d'énergie, la hauteur des installations augmente nettement leur prégnance dans le paysage. Néanmoins, compte tenu de la localisation du parc, en bordure de lisière forestière et en retrait par rapport aux axes de communication principaux, l'installation reste relativement discrète dans le paysage.

Sur les toitures, les parcs photovoltaïques sont généralement installés sur les bâtiments agricoles les plus récents. En fonction de la localisation de ces installations, les panneaux photovoltaïques augmentent le contraste avec les unités urbaines historiques et préservées.

Sur le territoire du Montbardois, plusieurs autres projets photovoltaïques ont été accordés, notamment à Quincy-le-Vicomte, ou sont actuellement en cours d'instruction, notamment sur les communes de Benoisey et Touillon par exemple.



Compte tenu de sa localisation en écart du bourg et des axes de communication, le parc agrivoltaïque de Verdonnet est peu prégnant dans les perceptions.



Le parc photovoltaïque au sol de Fain-lès-Montbard introduit un nouveau motif dans les paysages de la vallée de la Brenne.

1 – Le maintien d’espaces ouverts et fermés, générant une diversité d’ambiances paysagères et rythmant les perceptions du territoire

Les paysages du Montbardois sont caractérisés par des ambiances contrastées. Sur le Plateau du Duesmois, la succession de clairières agricoles séparées de vastes surfaces boisées se distingue par une alternance nettement marquée d’ambiances paysagères ouvertes et fermées. Dans l’Auxois, les espaces cultivés et les espaces boisés constituent une occupation du sol en mosaïque, qui offre une diversité de perceptions et d’ambiances paysagères.

Toutefois, depuis le milieu du XXe siècle, les mutations et l’intensification des pratiques agricoles perturbent les grands équilibres dans l’occupation du sol, tendant à homogénéiser les perceptions selon les secteurs :

- En contexte de coteau, la déprise agricole contribue à la fermeture des paysages. Le développement des surfaces boisées sur ces espaces en pente rapproche les horizons, et limite voire fait disparaître les points de vue sur le paysage ;
- En contexte de plateau ou de vallée, l’intensification des pratiques agricoles conduit à un élargissement des clairières cultivées et à un remembrement du réseau bocager dans les fonds de vallée

Ces mutations tendent à homogénéiser les perceptions du paysage en rompant localement l’équilibre entre espaces ouverts et fermés, et en appauvrissant la diversité des ambiances paysagères au sein du territoire, renforçant la dualité entre Plateau du Duesmois et Auxois.

Il s’agit ici de réussir à maintenir un juste équilibre entre les espaces ouverts et les espaces fermés sur le Montbardois, et d’affirmer les ambiances paysagères qui leur sont propres. La valorisation des espaces ouverts, des espaces fermés et de leur équilibre doit permettre de maintenir la diversité et la richesse des paysages qui composent le Montbardois.

2 – Le maintien d’espaces agricoles diversifiés, constituant une mosaïque agricole à petite échelle et permettant de lutter contre la simplification des paysages

Dans le Montbardois, l’intensification des pratiques agricoles se traduit également par un appauvrissement des espaces agricoles, en particulier dans l’Auxois. Cette partie du territoire est en effet caractérisée par une occupation du sol diversifiée, prenant l’aspect d’une mosaïque de cultures variées, d’espaces urbains et de surfaces boisées.

Les changements dans les pratiques agricoles conduisent à un appauvrissement de cette mosaïque, en mettant sous pression des motifs agricoles propres à l’Auxois. C’est notamment le cas des vergers et des haies bocagères, dont les surfaces et les linéaires semblent avoir diminués depuis le milieu du XXe siècle. Il en est de même pour la vigne, dont seules quelques parcelles subsistent et témoignent d’un vignoble autrefois plus étendu.

L’enjeu ici est d’assurer le maintien de ces motifs paysagers, qui participent à la diversité des paysages du territoire, dans le but de lutter contre une simplification et une uniformisation des paysages du Montbardois.

3 – La prise en compte d'un juste équilibre entre le déploiement des filières ENR et la préservation des caractéristiques paysagères, patrimoniales et environnementales du territoire

Dans un contexte de changement climatique, le Montbardois est concerné par le développement récent de projets d'ENR sur son territoire. Ces projets génèrent des impacts sur le paysage et le patrimoine à plus ou moins grande échelle, et ne s'inscrivent pas dans une réflexion globale à l'échelle du territoire. En effet, il s'agit principalement de projets individuels, développés au gré d'opportunités foncières et/ou économiques.

L'enjeu ici est d'interroger le territoire sur ses capacités d'accueil aux ENR. Une réflexion sur l'insertion de ces projets, sur les formes à envisager et sur les secteurs à favoriser doit permettre d'inscrire pleinement le Montbardois dans le contexte de transition énergétique, tout en s'appuyant mieux sur ses caractéristiques paysagères, patrimoniales et environnementales.

4 – L'aménagement d'espaces urbains respectueux de la charpente paysagère et des caractéristiques patrimoniales héritées

La pression urbaine liée au développement d'extensions autour des bourgs constitue un des principaux éléments de mutation des paysages dans le Montbardois. Bien que cette pression soit principalement localisée dans la vallée de la Brenne, et en particulier autour de Montbard, il apparaît nécessaire d'accompagner le développement urbain sur l'ensemble du territoire afin de l'accorder à ses caractéristiques paysagères, historiques et patrimoniales.

En effet, depuis le milieu du XXe siècle, le développement urbain dans le Montbardois s'est réalisé sans réelle prise en compte de l'insertion paysagère des opérations. Réalisées au gré d'opportunités foncières, celles-ci ne s'inscrivent pas dans le prolongement des logiques historiques, et perturbent la lecture des formes urbaines dans le paysage. De plus, le développement de constructions sans recherche de qualité architecturale et paysagère, et selon un modèle standardisé à l'échelle nationale, contribue à une banalisation des formes urbaines sur le territoire.

Il s'agit ici de renouer le lien, d'assurer un ancrage entre le développement urbain et les éléments de structuration et de composition du paysage. En particulier, les futures opérations d'urbanisme devront être le support d'une réflexion visant à assurer leur bonne insertion paysagère et architecturale, et à limiter leurs impacts sur les perceptions.

5 – L'accompagnement de l'évolution des tissus bâtis anciens, entre protection, valorisation et réhabilitation du patrimoine du Montbardois

Si le développement urbain apparaît comme un important facteur de mutation des paysages autour de Montbard, le reste du territoire semble avoir été relativement épargné par ce phénomène. Dans bon nombre de cas, les ensembles urbains vernaculaires sont assez bien préservés et sont lisibles dans le paysage. Ils sont une véritable richesse pour le territoire, et constituent un patrimoine vernaculaire abondant, aussi bien dans l'Auxois que sur le Plateau du Duesmois.

Néanmoins, ce patrimoine souffre ponctuellement d'un manque d'attention et d'appropriation (le patrimoine, le bâti de manière générale ne vit que s'il est occupé), générant des dégradations, voire des ruines, qui impactent négativement les perceptions des tissus bâtis anciens. Dans certains cas, ce phénomène peut s'expliquer par un manque d'adéquation entre le bâti vernaculaire avec les modes de vie ou les pratiques économiques et agricoles contemporaines.

L'enjeu ici est de permettre le maintien du patrimoine vernaculaire du Montbardois, qui constitue un patrimoine important pour le territoire. Ce maintien doit passer par l'accompagnement de l'évolution des tissus bâtis anciens pour adapter ces formes aux usages contemporains, et par une réflexion sur la protection, la valorisation et/ou la réhabilitation de ces tissus.

6 – L'insertion paysagère et architecturale des bâtiments agricoles du territoire

Si des tendances à l'intensification des pratiques agricoles sont lisibles dans l'évolution de l'occupation du sol du Montbardois, elles sont également visibles dans l'évolution morphologique du bâti agricole.

Depuis le milieu du XXe siècle, le nombre de bâtiments agricoles s'est nettement accru sur le territoire. Implantés en périphérie directe des bourgs ou parfois ex-nihilo, ceux-ci génèrent des impacts sur le paysage et le patrimoine. En effet, en réponse aux évolutions des exigences et des normes appliquées aux pratiques agricoles, notamment l'application de périmètres de réciprocité pour l'élevage, ces bâtiments sont souvent implantés à l'extérieur de la tache urbaine. Dans la plupart des cas, ils présentent des volumétries importantes et mobilisent des matériaux modernes, détachés des particularités architecturales locales. Ces constructions impactent alors les perceptions du paysage et du patrimoine, tout en participant à une banalisation des formes architecturales sur le territoire.

L'enjeu ici est d'accompagner les évolutions du bâti agricole dans le but de garantir une insertion paysagère et architecturale plus qualitative des projets, tout en assurant le bon fonctionnement des exploitations.

DOCUMENT DE TRAVAIL

DOCUMENT DE TRAVAIL